



Étude 2023

AUTOUR ET ALENTOURS DE LA PARTICIPATION
25 années de pratique participative à Habitat et Participation

Pascale Thys

Mots-clés : Participation, Habitat, Logement, démocratie, méthodologie

Habitat et Participation asbl

Traverse d'Esopo 6 (5me étage), 1348 Louvain-la-Neuve – Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles

Tél : +32(0)10/45.06.04 – E-mail : contact@habitat-participation.be

Avant-propos	4
Abstract	5
Pour une Non définition de la participation	6
Pourquoi le refus de définir ?	6
Participer, c'est tout simplement « prendre part à »	7
Participer, c'est mobiliser, c'est motiver ! Non ?	8
Yes, I would - If I only could - I surely would	9
Participer aujourd'hui, un enjeu imminent de démocratie	11
Deux grands penseurs-acteurs sur notre cheminement	11
Des causes microsociologiques au déficit participatif institutionnel	14
Des causes macrosociologique au déficit participatif institutionnel	15
Des causes méthodologiques au déficit participatif institutionnel	16
La place d'Habitat et Participation en participation institutionnelle	18
Les 3 modalités de participation citoyenne	20
La participation institutionnelle	20
La participation extra-institutionnelle	21
La culture participative	22
Expérience de participation institutionnelle exemplaire	24
Le cadre et ses contraintes	24
Une méthodologie de travail	25
Une méthodologie Éducation Permanente à cœur	26
Des conclusions	27
Expérience de participation extra-institutionnelle exemplaire	28
Le cadre et ses contraintes	28
Une méthodologie de travail	29
Une méthodologie Éducation Permanente à cœur	30
Des conclusions	31

Expérience de culture participative exemplaire	32
La sociocratie – pour faire de la décision et du pouvoir un « commun »	33
Les Cooperative Learnings – d’un agir ensemble vers un penser ensemble	36
Les Habitats Groupés – une démocratie participative réinventée	39
L’inspiration de l’urbanisme participatif à Grenoble	40
Le Rapport Dubedout – une source d’inspiration (1983)	40
Rencontre avec l’association Next Planning à Grenoble (2023)	44
Quatre instances participatives inspirantes	47
En conclusion	49
Vers un nouveau modèle de Culture de Participation	50
Un florilège d’initiatives « nouvelles »	50
L’ancien et le nouveau OOOOh !	51
Nouvelle culture ... Mais quelle culture ?	51
Vers un essai de conclusion « politique »	52
Sources de cette étude	55



Avant-propos

Habitat et Participation est une association sans but lucratif créé en 1982 au sein de la Faculté d'Architecture de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve. Dès le départ, son souci a été d'intégrer une dimension sociale et participative dans une pratique académique d'ingénieurs architectes qui, souvent, pris par la beauté de l'art, en oublient que des habitants vont habiter, vivre, se (re)construire, se rencontrer, se déployer au monde ... à partir de cet habitat. L'association a dès lors voulu « *marcher sur ses deux pieds* » dès le démarrage, à savoir l'habitat d'un côté (au sens du logement et de l'environnement de celui-ci) **ET** la démarche participative de « production » et d'appropriation de son habitat.

Ainsi, dès le départ, des réflexions sur la participation en matière d'habitat ont vu le jour, réflexions théorisantes qui – *pour brosser rapidement les choses* – renvoyaient le lecteur à 3 éléments fondamentaux :

- **Primo**, les modes de participation étaient supposés à l'époque être 3 : la participation spontanée, revendicative ou institutionnelle, cette dernière étant soumise à critique de la part des salariés de l'association (mais pas que).
- **Secundo**, des « *penseurs utopistes* » de la participation étaient identifiés comme des précurseurs de la participation qui avaient permis de repenser autrement l'habitat et l'habiter à partir de modèles le plus souvent collectifs tels que le familistère de Godin.
- **Tertio**, le constat global était que la participation ne se décrète pas, mais que les acteurs doivent instaurer – poser les conditions pour que puisse advenir un *mouvement de participation citoyenne*.

Depuis plus de 25 ans, Habitat et Participation a pu mettre en pratique ces savoirs et conceptions de la participation en matière d'habitat. Il semblait dès lors aujourd'hui utile, sur base de ces années d'expériences, de faire le point sur ces « savoirs » issus du terrain, des pratiques, de l'expérience acquise, mais aussi des rencontres partenariales. Après une « *mise en bouche* » de la participation dans le monde d'aujourd'hui, nous aborderons celle-ci à travers 3 expériences exemplaires de notre point de vue de ce que peut être cette participation des habitants. Après un détour par la Ville de Grenoble, haut lieu d'urbanisme participatif depuis 40 ans, nous poserons un regard non définitif sur les nouvelles formes de participation en matière d'habitat.

... en commençant par rappeler cette petite phrase d'un certain **Philippe Doucet**, ancien salarié d'Habitat et Participation dans les années 80 : « *il me semble évident que dans le couple « H e P », c'est le terme « P », **engagé, politique**, qui façonne par ses options un certain « H » et non l'inverse.* »

Pascale Thys
& l'équipe d'Habitat et Participation
Juillet 2023

Abstract

Cette étude propose un parcours pittoresque à travers les boulevards, rues, cours, impasses ou culs de sac de la participation citoyenne, en s'appuyant sur les réflexions et pratiques de l'association Habitat et Participation depuis sa création (1983) et surtout ces 25 dernières années de pratiques intenses.

Mais c'est quoi « Participer » ? Existe-t-il une ou des définitions qui pourraient satisfaire notre éternel besoin de « nommer » les choses ? Prendre part ... Motiver ... Mobiliser ?

Ensuite, nous cheminerons au travers de tout ce qui se met en travers de nos routes pour pouvoir participer, toutes ces causes diverses et multiples qui « expliquent » le déficit de participation aujourd'hui, avec une place toute particulière pour ce qui est de ... faire de « participation institutionnelle ».

Et puis, nous poserons trois modalités de participation : la participation institutionnelle, extra-institutionnelle et en lien avec une « nouvelle culture » de participation. De la théorie d'un côté, des illustrations concrètes de l'autre, avec des éléments de conclusion ou de prise de recul.

Nous irons nous aérer le cerveau en allant visiter Grenoble et son « modèle » de participation très intéressant, qui a pris naissance il y a 40 ans grâce à son Maire, Monsieur Dubedout et son fameux « rapport Dubedout ». Cette pratique fera écho à ce que nous mettons en place chez nous, à Habitat et Participation, avec l'Éducation Permanente.

Enfin, nous concluons en avançant une théorie qui est nôtre sur un « nouveau modèle de culture de participation », tirant cela de notre pratique. Et une petite conclusion « politique » pour boucler la boucle.

Remerciements

*Nous tenons à remercier pour leurs contributions et leur relecture attentive : **Laurence Braet**, **Caroline Ganna**, **Daniel Mignolet** et **Philippe Debry** d'Habitat et Participation, mais aussi **Vincent Wattiez** du Réseau Brabançon pour le Droit au Logement et **David Bodinier** de Next Planning à Grenoble. Merci à eux pour le temps pris pour la relecture et les compléments apportés !!!*

Pour une Non définition de la participation

« La participation ... Un mot unique, c'est comme un seul café sur une place, on ne peut pas se fâcher avec le patron. En conséquence de quoi, il ne faut pas moraliser les mots du mouvement participatif, il faut les multiplier, en inventer de nouveaux, enrichir peu à peu la culture de la participation » (Pierre Mahey¹)

Pourquoi le refus de définir ?

Il est certain que définir permet souvent de comprendre... Toutefois, définir peut aussi enfermer, peut aussi apporter de la confusion.



Petit détour en toute humilité sur ce que **Max Delespesse**, fondateur du Mouvement **SAWb**² écrivait en 1985 sur cette question pour une publication d'Habitat et Participation³ :

*« Participation, autogestion, alternatives, on n'en finirait pas de discourir sur les vocables flous, extensibles, indécis. Une chose est certaine : nous assistons aujourd'hui à des tentatives de reprise en main, par les gens, à la base, de divers créneaux de leur vie collective. L'habitat en est un, mais il y a aussi la santé, la culture, l'information, l'économie, le travail ... Commençons par le travail, qui est le souci numéro un du moment. Au fond, dans la déglingue actuelle, deux attitudes fondamentales divergentes se manifestent : la « sage » et la « folle ». La « sage », c'est le repli sous les vieux drapeaux, dans les vieilles certitudes, la confiance dans la vieille inéluctable trilogie gouvernement-patrons-syndicats, laquelle, toute tendue contradictoire soit-elle, constitue bien une trilogie, encarcassée d'un bloc dans **le vieux système de réponse aux besoins**. La « folle », c'est la création de coopératives autogérées de production et de services, supprimant d'une certaine manière la dichotomie capital-travail, vu que la propriété de l'entreprise est dans les mains de travailleurs, et que les grandes décisions se prennent selon le principe un membre – une voix, c'est-à-dire par la collectivité des hommes et des femmes, non par le capital. (...) Et certes, l'aspect lucratif n'est pas toujours absent de cette démarche. Mais au départ, - et dans la plupart des cas, la motivation reste toujours*

¹ Pierre Mahey, architecte, urbaniste et animateur d'expériences démocratiques. Il a créé le groupe des Arpenteurs dans le Nord de la France. Il s'est inspiré du fameux rapport du maire grenoblois Dubedout « **Ensemble, refaire la ville** » pour concevoir des projets urbains où le citoyen-habitant est un acteur-partenaire pour produire une culture partagée aux côtés des élus et techniciens municipaux pour faire évoluer les politiques urbaines.

² Site Internet de SAWb : <https://saw-b.be/>

³ Participer : **Folie contre Sagesse**, Max Delespesse, in Manuel d'accompagnement de l'Exposition Habitat et Participation; 1985, PP 11-12.

*valable, efficace, vivante, - il y a cette option « folle » de quelques-uns pour une information des gens par les gens, au moment où la « sagesse » des autres nous soumet médusés, écrasés au machin medium multinational universel télécommandé, téléinformé, téléguidé. (...) Ce n'est pas qu'on veuille en quoi que ce soit renoncer aux acquis sociaux, au contraire, il s'agit de les sauver et pas n'importe comment : on serait heureux que ceux-ci soient portés défendus plus près de la base par la base, là où les hommes et les femmes ne sont pas seulement protégés mais responsables. Une **démarche autogestionnaire**, si l'on veut. Mais qui est « folle », vu que la « sagesse » aujourd'hui, c'est encore l'institution centralisée nationale, et même si celle-ci chancelle, c'est plus sûr, puis moins de problèmes, somme toute. (...) »*

Après avoir appuyé par quelques propos issus de « penseurs » de la participation le principe de sa NON définition, nous nous devons de rapprocher tout ceci de notre vécu de terrain qui tend à montrer qu'à défaut de définir, il est tout de même utile de repartir du sens du mot « participation ».

Participer, c'est tout simplement « prendre part à »

Et notre pratique nous a montré qu'il y avait possibilité de prendre part pour les habitants de trois manières différentes, sans qu'une hiérarchisation ne soit la bienvenue entre ces 3 formes :

Il s'agit tantôt de proposer aux habitants de prendre part à la **REFLEXION** autour d'un projet d'habitat. Ce peut être le cas, par exemple, avec la Société du Logements de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) qui propose aux riverains ou futurs habitants de se réunir un ou plusieurs soirs afin de donner leur avis sur un futur projet d'habitat. Nous pourrions rattacher ce modèle à celui d'une **DEMOCRATIE DELIBERATIVE** où le citoyen, l'habitant, peut venir donner son avis qui sera peu ou prou suivi par l'autorité qui l'invite à « prendre part ». ceci peut prendre une « simple » forme de « **CONSULTATION** » dont le commanditaire prendra ou pas en compte lors de SA prise de décision.

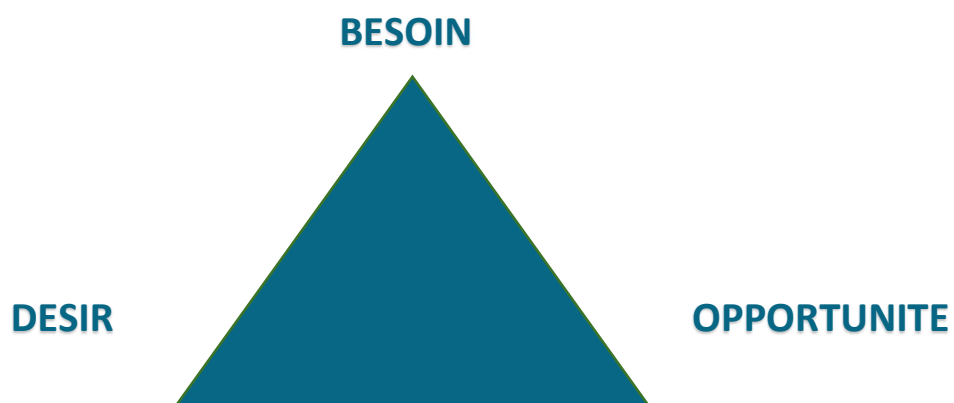
Il peut s'agir également d'aller un pas plus loin, en proposant au citoyen, à l'habitant de prendre part cette fois à la **DECISION**. Il est assez rare que les pouvoirs publics octroient la décision totale aux habitants, mais cela peut arriver pour des aménagements publics, des décisions « secondaires » concernant l'habitat comme l'aménagement du ou des espaces collectifs. S'il n'y a pas de frein-restriction au pouvoir décisionnel, ce modèle rejoint celui de la **DEMOCRATIE DIRECTE**, comme le système de référendum en Suisse.

Enfin, prendre part, ce n'est pas que réfléchir ou prendre les « grandes » décisions. Bien souvent, pour ne pas dire de plus en plus souvent dans un monde d'actions et de pragmatisme, l'habitant va être amené à « prendre part » à l'**ACTION**. Notre expérience au sein d'une cité sociale (la Cité du Coq à Jemappes) dans les années '90 avait montré que les habitants n'avaient pas souhaité venir aux réunions de concertation avec les responsables de la cité, mais s'étaient spontanément mobilisés pour nettoyer et aménager l'espace vert au centre de leurs habitations. Cette modalité renvoie vers une forme de **DEMOCRATIE COLLABORATIVE** ou **CONTRIBUTIVE**.

Participer, c'est mobiliser, c'est motiver ! Non ?

Le second élément qui transparaît lorsque mène des « *processus participatifs* » durant 25 ans, c'est que, pour avoir des gens pour penser, décider et/ou agir ... Il faut commencer par les mobiliser, les motiver ...

Non, non ! Là on a tout faux ! Tout.e Animateur.trice de processus participatif le découvre souvent très vite à ses dépens : quels que soient ses outils et sa méthodologie super hyper efficaces, ce n'est pas lui ou elle qui va mobiliser-motiver les habitants. Non, ce sont les habitants qui vont se motiver et se mobiliser, selon, ce qu'Habitat et Participation a imaginé conceptuellement et a appelé le « **triangle de la mobilisation** ».



Ce schéma assez simple décrit le « *mouvement* » qui va permettre de créer de la mobilisation-motivation, mouvement qui peut - à un moment - s'arrêter parce qu'un des angles du triangle n'existent plus.

Une explication simple : vous êtes en chemin vers votre travail et passez à côté d'une boulangerie où un petit cake au chocolat se trouve dans la vitrine. Vous n'avez pas pris le temps d'un petit déjeuner et donc vous ressentez le besoin d'avaler un petit quelque chose avant d'aller au travail. Ce petit cake au chocolat vous fait de l'œil et attise votre désir. Enfin, cette devanture se trouve sur votre chemin, c'est l'opportunité et vous craquez : vous allez acheter ce petit cake !

Un exemple plus complexe peut être donné aussi. Nous sommes au début des années '90, dans un petit village de Waremme qui se nomme Bovenistier. Ce village est en perte d'habitants, entre autres parce que l'école du village n'a pas les moyens d'offrir aux parents qui vont travailler plus loin une garderie avant et après l'école. Il y a donc ici un premier besoin : celui de maintenir les jeunes familles dans l'entité. Dans le même temps, on redécouvre dans une cave, sous un local qui a servi de classe durant la guerre, ce que l'on nomme un four banal, four collectif où chacun pouvait aller cuire son pain. La *Fondation Rurale de Wallonie*⁴, acteur de participation en Région wallonne est appelée pour aider le village à rester en vie et à développer des solutions pour y arriver. L'idée va germer au sein des habitants d'utiliser ce four banal pour créer un événement qui devrait attirer du monde

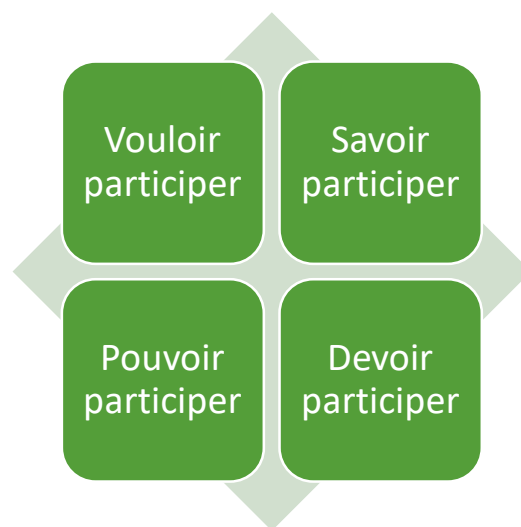
⁴ Site Internet de la Fondation rurale de Wallonie : <https://www.frw.be/>

... et de l'argent : *la fête du pain* qui va démarrer en 1993. Un double désir : celui de créer cette fête entre villageois, celui de trouver des moyens financiers pour faire revivre cette petite entité proche de Waremme. Et voilà que la Fondation Rurale de Wallonie devient l'opportunité du projet, tout comme le four banal trouvé sous ce local classe durant la guerre. Et voilà les villageois qui s'activent autour du projet qui est une pleine réussite et permet effectivement de créer une garderie et d'autres projets qui font vivre la petite communauté. Fin des années '90, le projet s'essouffle et pourtant, les moyens financiers ont permis d'engager une salariée qui réalise le projet « *à la place des villageois* » qui ne sont plus obligés de travailler toute la nuit pour mettre en place leur fête du pain. La FRB appelle Habitat et Participation pour un diagnostic « *participatif* ». Et que nous dit le « **triangle de mobilisation** » ? Il nous dit que le besoin était maintenant comblé ; il nous dit que le désir d'organiser cette fête chaque année s'est étiolé au cours du temps et que le plaisir d'être tous ensemble la nuit dans les rues du village n'existe plus depuis qu'une salariée a été engagée ... alors la FRB comme opportunité ne va pas suffire à maintenir la mobilisation-motivation des villageois. Toutefois, la mobilisation-motivation peut aussi se relancer, à un moment donné, si un nouveau besoin apparaît, un nouveau désir au sein de la communauté villageoise, voire une nouvelle opportunité. **Le « triangle de la mobilisation » explique tout à la fois les conditions nécessaires du démarrage d'un mouvement mobilisateur, mais aussi le pourquoi une mobilisation peut s'arrêter, voire comment proposer de la faire redémarrer.**

Dans tous les cas, celui qui est souvent identifié comme l'animateur d'un processus participatif n'est bien souvent que l'élément d'opportunité du processus. Mettre les « *conditions* » de la participation, c'est tenter de mettre en place une sorte d'alignement de planètes, ce qui est rarement une mince affaire !

Yes, I would - If I only could - I surely would

Un dernier cadre conceptuel développé par Habitat et Participation au fil de ces années d'expériences est celui de la question des **conditions multi-acteurs de la participation** :



Cet autre schéma apporte une vision différente de la précédente, à savoir que si l'on parle des conditions de la participation, c'est en effet parce que le chemin peut être ardu pour arriver à participer, même si on le souhaite :

Le **VOULOIR PARTICIPER** renvoie au schéma précédent du triangle de mobilisation des acteurs, schéma déjà explicité.

Le **POUVOIR PARTICIPER** relève des possibilités données aux personnes de pouvoir « *prendre part* » à la chose publique. Ceci peut renvoyer à la fameuse échelle de participation de **Sherry Arnstein**⁵ ou, plus prosaïquement lorsqu'on « *anime* » ou « *prend part* » à un processus participatif, permet d'identifier la part sur laquelle on pourra vraiment agir ou donner son avis. Il s'agit bien souvent de poser d'entrée de jeu - pour qu'un processus se passe au mieux - la part qui sera véritablement « *en négociation* », sur laquelle les acteurs auront un véritable « *pouvoir d'agir* ».

Le **SAVOIR PARTICIPER** signifie que les personnes, les habitants ont accès à des savoirs qui vont leur permettre d'être pleinement acteurs dans le processus participatif. De multiples outils et méthodologies d'empowerment ou de capacitation (dans un esprit d'Éducation Permanente) sont aujourd'hui développés. Il s'agit ici d'affirmer l'importance de la formation, de l'éducation, de l'éducation permanente.

Le **DEVOIR PARTICIPER** est peut-être moins immédiatement compréhensible, voire acceptable dans notre société très individualiste, basée sur les libertés individuelles. Ici, ce qui se cache derrière ce vocable, c'est l'éthique de responsabilité qui est la nôtre, qui est une éthique collective afin de prendre part à la chose publique, que ce soit de ramasser les papiers dans la rue pour les déposer dans une poubelle ou d'aller voter.

Aujourd'hui, dans un monde individualisé, sectorialisé, qui fonctionne en silos, on se rend compte qu'il est difficile de réunir ces 4 variables qui sont intrinsèquement liées lorsque l'on parle des conditions de participation citoyenne. Elles seront illustrées à travers les 3 expériences exemplaires de participation citoyenne.

Mais avant de rentrer dans l'aspect pratico-pratique de ces expériences, nous vous proposons de prendre un peu de hauteur car, depuis 25 ans, Habitat et Participation n'a pu que constater, comme d'autres acteurs, que la participation citoyenne « *spontanée* » des années '70 a très largement évolué vers des difficultés toujours plus grandes dirait-on pour les habitants de s'impliquer au niveau de leur habitat, voire de la société en général.

Suivant notre expérience de terrain, et en croisant avec quelques penseurs de la démocratie, voici à présent les causes micro et macro de ces freins à la participation.

⁵ **Sherry Arnstein** est une sociologue qui, en 1969, a conçu une échelle de participation dans son article "**A Ladder of Citizen Participation**" - il faut bien sûr remettre son travail dans le contexte de l'époque, avec une version plus que pessimiste de cette participation qui est vue parfois comme une « *thérapie* », voire même une « *manipulation* » de masse. https://fr.wikipedia.org/wiki/Sherry_Arnstein Dans tous les cas, elle renvoie la notion de participation citoyenne à celle du pouvoir du citoyen.

Participer aujourd'hui, un enjeu imminent de démocratie

Deux grands penseurs-acteurs sur notre cheminement

Au milieu des années '90, Habitat et Participation a pu collaborer à une action de participation collaborative mise en place au sein de la Cité du Coq (Jemeppe), comme déjà signalé. Il s'agissait d'une cité sociale où le bâti se dégradait, avec une forte « *indifférence* » de la part des gestionnaires de la société qui se fatiguaient de rénover certains espaces qui allaient être ensuite à nouveau « *vandalisés* » - des habitants qui se fatiguaient d'être considérés comme des « *vandales* » incapables de se prendre en main. Voici le regard porté sur les jeunes de cette cité sociale :

« Ce sont des vandales ... Ils sont voués à eux-mêmes ... Ils se droguent, ils se bagarrent ... Ils montent aux étages supérieurs, ils bloquent les ascenseurs, ils escamotent les extincteurs ... Il leur faudrait une discipline de fer.

On les taxe de tous les maux, ils sont les bouc-émissaires de l'histoire ... Ils n'ont plus de rêves, ils vont vers le plaisir immédiat ... Il faut leur donner une occupation, du travail.⁶ » (GRAP)

Deux fortes personnalités se sont alors lancées dans un processus participatif « *de terrain* » dont l'objectif était de recréer de la confiance entre les « *deux camps* ». Leurs apports respectifs de manière très synthétique :

Ita (Itamar) Gassel (1926-1994) était un ethnologue chercheur à l'ULB. Habitat et Participation a été mis en contact avec la structure qu'il a fondé, le GRAP (Groupe de Recherche-Action Participative). Ce qu'Habitat et Participation retiendra de cette approche assez nouvelle, basée sur les méthodes d'observation propres à l'ethnologie, c'est le fait de mettre au centre du processus participatif la **DIMENSION CULTURELLE** de cette cité. A l'époque, cet apport était assez révolutionnaire. Aujourd'hui, cette variable nous semble davantage une évidence au niveau de l'aménagement des territoires⁷.



⁶ In Recherche-action participative à la Cité du Coq – document 4 – année 1992 par Ariane El Omeiri / Ita Gassel / Joseph Licata (GRAP) – P. 57

⁷ Lire à ce propos la fiche « **Participation culturelle mesurée et observée** » de About.Brussels rédigée en janvier 2021. Cette fiche explique que les pratiques culturelles sont un enjeu dans l'aménagement territorial. Une subdivision est proposée entre « *culture créative* » et « *culture réceptive* » sur le territoire du canal. https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/ab3_pratculturel_bbp_final_fr_050121.pdf

L'apport d'**Ita Gassel** a été de mettre en évidence la **DIMENSION CULTURELLE** de la participation citoyenne et, dès lors, de dire que les outils de mobilisation citoyenne, de participation citoyenne doivent avoir une haute valeur culturelle pour permettre la mobilisation. Cela signifie qu'il faut commencer par un diagnostic local qui inclut cette dimension culturelle, que les outils proposés doivent aussi s'inscrire dans la culture des habitants et des territoires ... et qu'il n'y a donc jamais de copié-collé dans la mise en place d'un processus participatif, puisque chaque processus doit être du « *sur mesure* », adapté à la culture de ses habitants, créatif.



Solidarités Nouvelles S.N. - Association Sans But Lucratif -
Rue du Sart-Culpart 9 à 6060 Gilly - 071/30.36.77 - secretarial@solidaritesnouvelles.org
ASBL soutenue par le service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
la Région wallonne - Association de Promotion du Logement
agrée par le Gouvernement wallon - RPM Hainaut Division Charleroi
Éditeur responsable : Michel Colon-Rue du Sart-Culpart 9 à 6060 Gilly



Paul Trigalet (1934-2018) était un prêtre-ouvrier qui avait créé en 1973 la Fédération Nationale des Habitants de Cités, raison pour laquelle il avait entamé ce travail à la Cité du Coq avec Ita Gassel. En 1993, il va créer l'association Solidarités Nouvelles qui va mettre en « *exergue* » une société qui propose des solidarités « *chaudes* » (entre les personnes) plutôt que les solidarités « *froides* » (à travers des institutions redistributrices de richesses). Il partagera durant des années son combat avec Habitat et Participation où il sera administrateur. En matière de processus participatif, son apport restera incontestablement celui d'un prêtre militant qui estime que ... « *Je suis convaincu que si on implique les gens en difficulté – même et surtout les plus précaires – dans le processus de décision qui les concerne, on augmente leur chance de retrouver une certaine dignité et d'être incités à devenir de*

*véritables partenaires*⁸. » Les dernières années de sa vie, il s'est particulièrement intéressé aux habitants résidant en « *campings permanents*⁹ » en Wallonie, des espaces d'habitat où les personnes ont réussi à construire « *leur solution* » dans un monde en « *absence de solution* » d'habitat POUR eux, même s'il ne s'agit pas ici de dire que tout est facile dans ces lieux de vie.

⁸ <https://syndicatdeslocataires.wordpress.com/2016/06/11/paul-trigalet-le-chevalier-des-precaires/>

⁹ Habitant.e.s résidant à l'année dans des infrastructures destinées aux « loisirs » (campings ou parcs résidentiels en Wallonie).

L'apport de **Paul Trigalet** est de mettre au centre du processus participatif la personne « précaire¹⁰ » qui devient **PARTENAIRE** du processus et non plus « *sujet* » d'un processus participatif pensé pour elle, même avec la meilleure intension du monde. C'est une posture à la fois **POLITIQUE**, parfois difficile à tenir parce que la réalité pousse chacun de nous à aller vers une formule d'assistance de ces personnes¹¹ – les personnes précarisées étant elles-mêmes souvent en demande d'une telle approche. C'est aussi une posture **METHODOLOGIQUE** car cela demande aux animateurs de processus participatifs de davantage encore travailler la question des « conditions » de la participation plutôt qu'aux actions – de rester au plus près de la parole des personnes qui participent plutôt que de proposer des synthèses – d'accepter le lâcher-prise et dès lors l'échec d'un processus qui ne voudra pas voir le jour alors que les financeurs ne peuvent le concevoir.

Depuis les années 2000, Habitat et Participation a mené de très nombreux processus participatifs, essentiellement à Bruxelles pour ce qui est de la participation institutionnelle. Au fil du temps, la mobilisation « *spontanée* » ou « *revendicative* » de participation s'est étiolée et les réflexions des années '80, même si elles restent vraies dans leurs principes sont de plus en plus difficiles à mettre en action sur le terrain. Cette participation peut se définir « *simplement* » comme un mouvement spontané de mobilisation de personnes concernées « *contre* » ce qui leur est proposé. Exemple : des habitants d'un quartier qui bloque la route avec un grand BBQ pour montrer leur désaccord face à l'arrivée d'une ligne de bus dans leur rue. Ce type de mobilisation était courant dans les années 70-80. A partir des années '80, on a vu apparaître un autre modèle d'action, celui de l'**empowerment** qui allie deux notions : celle de « **pouvoir** », mais aussi « **d'apprentissage** »¹², nous renvoyant davantage à l'Éducation Permanente.



¹⁰ Nous insistons sur fait que ce terme ne se veut pas ici péjoratif (il faut se rappeler de l'étymologie du terme précaire = qui s'obtient par la prière, donc avec peu de chance d'être obtenu ou seulement à la grâce de Dieu). Le terme ici renvoie à la définition de l'OCDE qui explicite que la précarité est le manque d'au moins 2 critères économique et/ou de statut de la personne et/ou de difficulté de logement.

¹¹ Ceci renvoie au **triangle de Karpman** ou triangle dramatique dans lequel « tombent » si aisément les travailleurs sociaux emplies de bonne volonté. https://fr.wikipedia.org/wiki/Triangle_dramatique

¹² Renvoyons le lecteur à l'excellent article de Marie-Hélène Bacqué sur le sujet : BACQUE Marie-Hélène, BIEWENER Carole, « **L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ?** », Idées économiques et sociales, 2013/3 (N° 173), p. 25-32. DOI : 10.3917/idee.173.0025. URL : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.htm>



Daniel Mignolet avec l'aide d'autres salariés ont réalisé de très nombreuses missions de participation institutionnelle pour Habitat et Participation. Il a donc eu le temps, durant près de 25 ans, d'analyser les diverses causes du déficit participatif. Voici son analyse de la situation.

Des causes microsociologiques au déficit participatif institutionnel

Au niveau microsociologique, **Daniel Mignolet** voit essentiellement 4 causes pouvant expliquer les attitudes de retrait lorsqu'une offre de participation institutionnelle est faite aux habitants, que ce soit pour construire de nouveaux logements publics et/ou réaménager leur place et/ou leur demander de se lancer dans un projet d'agenda 21 local.

« J'ai participé à un groupe de travail et rien ne change » (propos recueillis à Anderlecht, 2013)

Une première cause majeure de désengagement des habitants lors de processus participatifs, c'est **la difficile, voire l'impossible mise en équation des temporalités habitants-administrations-politiques**. En effet, lorsqu'un habitant participe à une ou plusieurs réunions, à l'issue de laquelle le politique s'engage à faire bouger les choses, puis que rien ne se passe pendant 2 ans ou plus (car ce sont des délais « normaux » pour introduire des permis d'urbanisme), cela démotive l'habitant qui pense que rien ne va se passer et décide de ne plus participer à ce type « soirée inutile » de réflexion.

« J'ai peur que les nouveaux arbres fassent de l'ombre dans mon jardin » (propos recueillis à Woluwé-Saint-Pierre, 2017)

La deuxième difficulté est que l'habitant convié à ce type d'exercice **exprime des besoins, objectifs ou désirs particuliers alors qu'il s'agit ici de créer une parole collective**. Le temps et les outils de ces processus participatifs sont une occasion de récolter des points de vue individuels, parfois même de les rassembler via des tours de passe-passe à travers des modes d'animation permettant des formes de priorisation collective de ces avis individuels, mais quasiment jamais de favoriser une réelle réflexion – prise de parole collective. De plus, cette participation s'exprime souvent de manière assez revendicative et parfois même avec un zeste de violence qu'il faut pouvoir contrer-soutenir en tant qu'animateur.trice.

« Ma priorité, c'est pas ma Commune, ni mes voisins, c'est de retrouver du travail » (propos recueillis à Anderlecht, 2013)

La troisième difficulté relève simplement du fait que les sujets abordés ne rencontrent pas les vrais besoins des personnes présentes. **La précarité sociale exponentielle crée pour une grande partie de la population d'autres priorités** que celles proposées dans le cadre de ces

rencontres participatives. Aussi belle soit l'opportunité, si elle ne rejoint aucun besoin et aucun désir, elle ne mobilisera pas toute seule les habitants d'un quartier.

« *Si vous construisez du logement social ici, le quartier ne sera plus sûr* »
(propos recueillis à Watermael Boistfort, 2016)

Cette quatrième difficulté pointe tout à la fois le **cloisonnement social** de certain quartier et l'**endogamie culturelle** qui peut s'y développer. La situation est rarement simple pour l'animateur qui doit pouvoir répondre quelque chose à ces interpellations alors qu'il ne détient aucune boule de cristal.

Des causes macrosociologique au déficit participatif institutionnel

Prenant un peu de hauteur face à la situation, Habitat et Participation pointe diverses causes plus « macro » qui entraînent un déficit participatif et, en cela, rejoint les réflexions de **Loïc Blondiaux**, Professeur à la Sorbonne¹³. Ce dernier rappelle que la **démocratie représentative** a pour objectif de restreindre le pouvoir d'un système de démocratie directe supposée être impraticable. Selon lui, 3 « crises » traversent aujourd'hui la démocratie participative, crises qu'il énonce sous forme de questionnements pouvant animer de belles soirées de débat :

- **Crise de l'autorité politique et scientifique** : avec quelle chance de réussite l'État peut-il encore se prévaloir du monopole de la définition de l'intérêt général ? Comment produire des décisions légitimes dans un contexte de contestation politique généralisée ? Comment prendre en compte, dans l'action publique, l'élévation du niveau de compétence et d'éducation des citoyens ordinaires ? Comment affronter la remise en cause de toutes les formes d'expertise ? Comment gérer politiquement les situations d'incertitude scientifique ?
- **Crise de la participation démocratique** : comment concilier l'idéal démocratique avec le constat d'un accès inégal des différents groupes sociaux aux différents lieux de décision ? Comment atténuer les conséquences de l'abstention politique croissante des groupes les plus fragiles de la société (catégories populaires, jeunes, chômeurs...) ? Comment faire une place aux points de vue des « invisibles » dans le processus de prise de décision collective ? Comment assurer la représentation des intérêts politiques de ces groupes, face au constat de l'affaiblissement des organisations qui traditionnellement les représentent (organisations syndicales, partis politiques...) ?
- **Crise de la délibération publique** : dans quelles mesures les médias contemporains sont-ils en mesure aujourd'hui de fournir l'infrastructure d'un jugement public éclairé ? Dans quelle mesure la concentration des principales entreprises de presse ne nuit-



¹³ Loïc Blondiaux, *La démocratie participative, sous conditions et malgré tout - Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique*, in Mouvements 2007/2 (n°50) PP 118 à 129 - <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2007-2-page-118.htm>

elle pas à la possibilité d'un débat public contradictoire ? Dans quelle mesure le fonctionnement ordinaire des principaux médias permet-il l'accès de toutes les opinions à l'espace public ? Dans quelle mesure le parlement joue-t-il encore son rôle d'instance centrale de délibération ? Dans quelle mesure les sondages peuvent-ils être considérés comme l'expression d'une opinion publique authentique ?

De son côté, Habitat et Participation rejoint **Loïc Blondiaux** en constatant également ces crises de la démocratie représentative :

- **Une crise de légitimité du politique**, notamment à travers la concurrence entre instances décisionnelles. En Belgique, nous sommes passés DU Gouvernements à la Gouvernance multi-niveaux et multi-acteurs. Et nous ne pouvons que constater la défiance des citoyens face à toutes ces formes d'autorité lors de l'animation de ces soirées participatives.
- **Une crise d'efficacité**, à savoir que les habitants-citoyens interpellent chaque jour davantage le politique dans ses réelles capacités à faire face aux enjeux éco-sociaux-environnementaux de long terme. Les professionnels eux-mêmes qui font appel à Habitat et Participation s'interrogent sur la capacité aujourd'hui des dirigeants à proposer des « solutions » qui tiennent compte de TOUS les facteurs.
- **Une crise de désaffiliation sociale** : face à la crise de délibération publique, comment l'habitant peut-il encore s'impliquer et estimer que sa parole est « entendue » ? Nous ne pouvons que constater dans les rencontres que nous organisons que ce n'est qu'une « tranche » bien précise de la population qui participe. Les catégories plus « populaires », les « jeunes », les « femmes » y sont nettement moins représentées. Dès lors, quelle valeur donner aux « résultats » de ces « consultations » ?

Des causes méthodologiques au déficit participatif institutionnel

Au fil du temps, Habitat et Participation a bien évidemment développé de très nombreux « outils » et « méthodes » pour aller à la rencontre des habitants-citoyens. Raison pour laquelle nous nous permettons aussi de mettre en cause ces méthodologies comme pouvant potentiellement être des causes au déficit participatif. **Daniel Mignolet** en cite 4 :

PRIMO, il s'agit de **la transformation du sujet en objet**. Lors de rencontres participatives, les outils et les méthodes qui doivent permettre de collecter des avis-infos priment alors sur la finalité de la participation citoyenne. C'est le résultat « mesurable » de la ou des soirées qui importe, pas le fait d'avoir pu s'interroger sur les « fondements » de faire participer les personnes réunies autour d'un tel sujet – ni bien sûr le fait de tenter de mettre en place une culture de participation qui pourrait s'étaler dans le temps.

SECUNDO, régulièrement, les habitants se sentent instrumentalisés. Ils ressentent le fait que le politique réalise **un apparent transfert de responsabilité décisionnelle** vers eux. Ils perçoivent cela comme manipulateur de la part du politique et/ou du responsable. Ceci

renvoie à l'échelle de participation de **Sherry Arnstein**¹⁴. Dans les faits, à partir de nos expériences, les habitants ont parfois tort, parfois raison de ressentir cela.

TERTIO, les outils et méthodes utilisés par les animateurs vont privilégier ceux qui sont à l'aise avec la parole par rapport à ceux qui pourraient se sentir à l'aise avec l'action. **Les outils sont généralement très conceptuels** et rencontrent les compétences dès lors de certaines catégories sociales formées à cette approche conceptuelle. C'est bien ce que le travail à la Cité du Coq avait pu démontrer : les habitants ont souhaité prendre part à l'action (de nettoyage de l'espace vert), mais pas aux débats en chambre qui précédaient l'action.

QUARTO, les méthodologies utilisées vont mettre les habitants en posture de « faire » de la participation, pas de devenir des « êtres » de participation. A l'issue du processus, l'habitant se sent dépossédé de ses apports au profit des techniciens, du politique. Les outils et méthodes ne semblent jamais chercher à construire un « être citoyen participatif et donc responsable » au sein de sa collectivité.

En conclusion de cette analyse sur les causes multiples de déficit participatif : l'enjeu est sans doute moins de « participer » au débat que de prendre part à la vie publique. L'enjeu est sans doute moins d'identifier les bonnes méthodes et les bons outils que de repartir du sens de la participation citoyenne. L'enjeu est sans doute dès lors de faciliter l'émergence de « citoyens participatifs responsables » plutôt que de « faire » de la participation citoyenne.

Les enjeux imminents de démocratie sont alors évidents : face à l'atomisation de la société et des rapports sociaux, il s'agit de proposer de tels espaces de participation pour tenter de contrer les replis et les défections. Face à la défiance, voire le rejet du politique, il s'agit de proposer de tels espaces de participation pour tenter de contrer, avec les moyens qui sont les nôtres, les extrémismes et les populismes. Face au déplacement des instances de décisions (vers l'Europe – le monde), il s'agit de proposer de tels espaces de participation pour contrer le sentiment de paralysie existentielle.

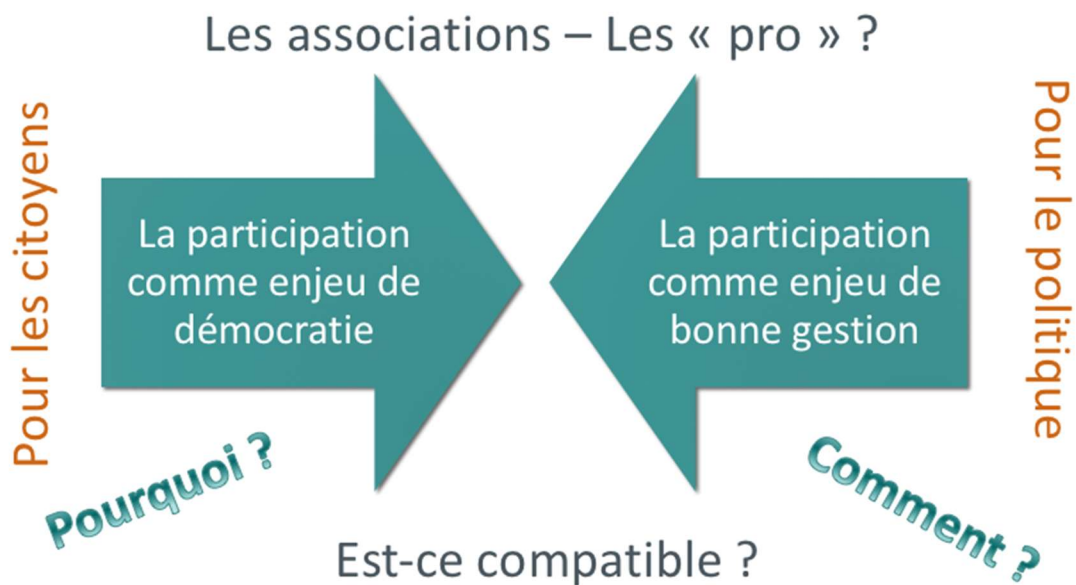


¹⁴ Sherry Arnstein – échelle de participation - https://fr.wikipedia.org/wiki/Sherry_Arnstein

La place et le rôle du secteur associatif en général et d'Habitat et Participation en particulier en matière de participation institutionnelle peut s'analyser sous l'angle de la posture d'abord, du rôle ensuite.

LA POSTURE

Une vision parfois opposée



Ce qui rend régulièrement les choses difficiles, c'est la vision parfois fort opposée que la personne concernée (un citoyen, un habitant ou toute personne qui se sent concernée) a de l'intervenant externe qui arrive et celle du politique ou de l'acteur qui a « acheté » les services d'un animateur.trice de participation citoyenne.

Le schéma montre que, pour les habitants-citoyens, cela relève d'un enjeu de démocratie participative. Ils se disent que le politique « doit idéalement » prendre leur parole en compte parce qu'ils sont des citoyens qui les ont élus. Du coup, les questions et méthodes de travail doivent relever – aux yeux des habitants-citoyens – surtout du **POURQUOI**. *Pourquoi va-t-on construire de nouveaux logements sociaux à côté de chez lui ? Pourquoi le Collège échevinal a-t-il décidé de créer un contournement du centre urbain ?* A la limite, lorsque la question du pourquoi est épuisée, il va s'intéresser au **QUOI**, à la forme que va prendre ce nouvel objet qui va se trouver dans son paysage.

La plupart du temps, pour le financeur, pour le politique, ce n'est pas cette question qui l'intéresse, mais celle du **COMMENT**. *Comment va-t-on réaliser tel aménagement avec les habitants qui veulent bien contribuer en donnant leur avis ? Dans une version très « large », cela pourrait même devenir comment l'habitant pourrait prendre part à cette réalisation ?* En général, ce qui est perçu, c'est l'enjeu de bonne gestion qui se trouve derrière la participation.

Parce que si l'habitant qui participe est moins susceptible de détruire, de vandaliser, alors il faut le faire participer.

LE ROLE

Dès lors, ce qui est interrogé par les deux « camps », c'est bien le rôle de cet acteur « médiateur – facilitateur » ... Et Habitat et Participation n'hésite pas à s'interroger sur son propre rôle dans ce jeu d'acteurs ...

Il est évident qu'aujourd'hui plus qu'hier la participation institutionnelle est devenue un grand marché¹⁵ auquel chacun répond, avec l'espoir que le résultat sera tout de même un peu plus d'écoute et de prise en compte des souhaits-besoins des habitants. Parce qu'on reste tout de même un peu idéaliste (ou utopique ?) mais aussi parce que, après 25 ans de participation, nous avons pu avoir des résultats tangibles de cela, jamais à 100%, loin de là, mais à hauteur d'un certain pourcentage qui fait que le jeu en vaut la chandelle.

Du coup, posons-nous d'emblée deux questions :

- *Est-ce que ... S'il n'y avait plus ces projets participatifs institutionnels, les habitants se mobiliseraient davantage spontanément ?*
- *Est-ce que ... ces projets participatifs institutionnels empêchent les habitants de se mobiliser « autrement » ?*

Pas de réponse définitive nous semble-t-il !!!

Dès lors, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain et, pour cela, nous formulons une seconde conclusion ...

En conclusion, le médiateur-faciliteur de processus participatifs devra naviguer entre deux eaux, naviguer entre sol et plafond afin d'endosser la meilleure posture possible. Il existe un MINIMA à exiger avant ou pendant tout processus participatif : une éthique de part et d'autre qui consiste à ne pas proposer aux habitants-citoyens de donner du temps « pour rien », même si cela ne constitue pas 100% de pouvoir décisionnel. Ensuite, la posture est aussi de ne pas être à la solde du « client », c'est-à-dire d'oser lui expliquer ce qui ne va pas et donc d'oser quitter le projet au risque de perdre de l'argent. Habitat et Participation l'a déjà fait. Mais à côté de ce minima, il faut aussi se mettre à espérer un MAXIMA ... un maxima qui peut entraîner doucement les acteurs vers la voie d'une « culture de la participation » sur le long terme. Cela implique que le rôle de médiateur-faciliteur est aussi de rassurer les deux camps sur l'intérêt à « pratiquer » la participation citoyenne avec de vrais résultats visibles et ambitieux sur le long terme.

¹⁵ Alice Mazeaud et Magali Nonjon, *Le marché de la démocratie participative*, éd. Du Croquant, série Sociopo, 2018, 365p.

Les 3 modalités de participation citoyenne

Notre expérience en matière de modalités de participation a été très diverse ces dernières 25 années. Elle a été l'occasion de proposer une nouvelle « classification » des modes de participation. L'intérêt n'est évidemment pas de classer pour classer, mais de donner un cadre de compréhension afin de bien comprendre les aspects intéressants et exemplaires des 3 expériences de participation qui seront développées ci-après.

La participation institutionnelle

Nous avons déjà longuement parlé de cette modalité de travail dans notre parcours.

Il faut savoir que, puisqu'il s'agissait régulièrement de commandes de type « one shot » avec obligation de résultats, c'est sans doute à travers cette modalité que nous avons développé le plus d'outils qui sont encore fort utilisés par les collègues aujourd'hui.

On peut identifier deux types d'outils, ceux utilisés avec de petits groupes et ceux utilisés pour de grands groupes. La liste n'est pas exhaustive et le plus souvent plusieurs outils ont été utilisés lors d'un même processus participatif de court terme.

Animer de petits groupes (8 à 12 personnes)	Animer de grands groupes (20 à 200 personnes)
Ishikawa	Écriture collaborative (frama...)
Fenêtre de Johari	Forum ouvert
Photolangage	World Café
Chapeaux de Bono	Atelier Public d'Urbanisme (ou assimilé)
Carte des acteurs	Cadavre exquis
Work Breakdown Structure	Etc.
Etc.	

Certains de ces outils ont été construits ou réinventés par nous. On citera sans doute le premier photolangage réalisé par Nicole Martin (des dessins de mobilier urbain), en 1992, afin de proposer aux villageois de se projeter dans le réaménagement de leur place de village¹⁶. Depuis, de très nombreux photolangages ont été constitués en interne, relevant tantôt du droit au logement, tantôt de la dynamique collective. Ce type d'animation requiert, pour l'animateur, d'avoir toujours avec lui.elle, sa « **boîte à outils** », de manière à dégainer le bon outil au bon moment, celui qui sera le plus adapté au groupe et aux objectifs poursuivis.

Au cours de son histoire, Habitat et Participation a plusieurs fois contribué à la mise en place de lieux institués de participation citoyenne. A Liège, **Nadine Heim**, administratrice d'Habitat et Participation résidant en Habitat Groupé a mis en place la Boutique Urbaine en 1983. En 1995, Habitat et Participation participe à la création de la Maison de la Participation à

¹⁶ Nicole Martin, *Aménager une Place – sensibilisation et initiation à une méthodologie d'aménagement des places de village en développement rural*, Habitat et Participation, 1992, PP64

Bruxelles Ville¹⁷. Quelques années encore (2008) et c'est à Anderlecht qu'il favorisera également l'émergence d'une Maison de la Participation¹⁸.

Nous ne reviendrons pas sur les écueils potentiels de cette forme de participation, avec des habitants-citoyens lambda trop souvent « consommateurs » exigeants ou désabusés face à une hyper professionnalisation des « autres » acteurs : politique – experts – facilitateur de processus participatifs et habitants devenus experts... La participation a ici une visée « utilitariste », au service d'un commanditaire qui n'a pas forcément de mauvaises intentions (rire) et souhaite donner une opportunité de collaboration à des habitants. Donc, au risque de nous répéter ... *Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain !*

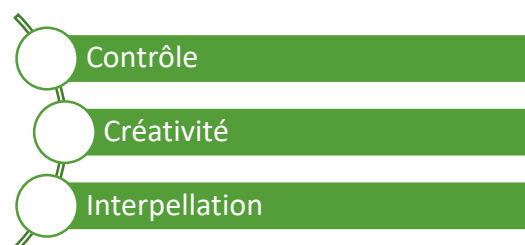


La participation extra-institutionnelle

Nous aurions pu utiliser le terme de « participation spontanée », mais bien souvent, il y a des acteurs qui se trouvent à la base de ce type de processus, des acteurs qui forment et informent les habitants pour qu'ils puissent développer une capacité d'agir, via ce qu'il est convenu d'appeler l'empowerment ou la capacitation.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de faire monter en compétences les habitants-citoyens afin qu'ils soient en capacité d'agir sur une ou plusieurs de ces « actions » :



Notre expérience nous montre que ce sont en général un ou plusieurs de ces objectifs qu'il faut tenter de rencontrer pour (re)donner du pouvoir aux habitants-citoyens.

¹⁷ Maison de la Participation à Bruxelles-Ville : elle a été pendant quelques années gérée par Habitat et Participation, puis est devenue un service de la ville : <https://www.bruxelles.be/directory-2724>

¹⁸ Maison de la Participation à Anderlecht : <https://participation-anderlecht.be/spip.php?lang=fr>



Interpeler à travers des plaidoyers, mais aussi en allant présenter ceux-ci devant les politiques. C'est ce qu'Habitat et Participation, avec **Laurence Braet** à l'Education Permanente a réalisé en 2019 et 2020, en emmenant des groupes d'habitants à la rencontre des politiques dans les hémicycles du Parlement bruxellois et wallon. Parce que la capacité à participer, c'est aussi celle d'élaborer des solutions et d'interpeller les politiques face aux constats et solutions élaborés collectivement.

Faire preuve de **créativité collective**, c'est-à-dire proposer de sortir des sentiers battus, des solutions toutes faites, des discours mille fois ressassés parce que les acteurs en général et les acteurs politiques en particulier souhaitent rencontrer l'innovation dans les propos des habitants-citoyens.

Contrôler l'action que le politique ou l'acteur en responsabilité a mise en place. Ce contrôle peut être exercé de multiples manières et a ses propres limites.

Ce sont les 3 axes de l'activité citoyenne qui vont permettre de **gérer le « bien commun » collectivement**. Car ce qui est la plus-value de cette seconde forme de participation, c'est bien de ne plus quasi-exclusivement additionner des avis individuels (comme c'est le cas le plus souvent dans les processus participatifs institutionnels), mais d'aller vers des collectifs – de soutenir le développement de collectifs en proposant de **mettre « les conditions » d'émergence de ce collectif**. Ceci va aussi impliquer l'usage de nouveaux outils et de nouvelles méthodologies permettant notamment de nouvelles formes de prise de décision collective. Ceci va impliquer de « sortir » des salles de réunion pour « aller vers » les collectifs citoyens locaux, constitués ou à constituer.

En conclusion : Habitat et Participation a ici fait un pas de plus, à savoir que ce qui était nommé par les penseurs fondateurs comme étant la mise en place des conditions de participation va se retrouver sous la forme de conditions pour faire émerger un collectif qui va ensuite se mettre en capacité de participer.

La culture participative

La troisième voie est celle de la mise en place d'un processus de long terme où, pour reprendre nos termes, il ne s'agira plus de « faire » de la participation, mais de devenir un « **être qui prend part à la chose publique-collective** ».

Derrière cette voie, de nombreux penseurs proposent des terminologies plus ou moins intéressantes : démocratie délibérative (Jürgen Habermas) – démocratie coopérative (**David Bodinier** de Next Planning que nous présenterons plus avant) – etc. Ici encore, inutile de se fâcher sur les mots, tentons juste de nous donner une ligne de conduite.

Pour Habitat et Participation, cette culture participative serait de l'ordre du processus permanent auquel l'habitant va prendre part de manière « naturelle » parce que c'est une modalité pour lui de se sentir en responsabilité dans sa sphère d'influence.

En plus des actions auxquelles l'habitant-citoyen peut prendre part dans le cadre de sa vie de tous les jours, en s'impliquant à l'échelle de sa ville ou de son quartier, citons deux modalités qui aujourd'hui interrogent nos modes d'habiter :

- Toutes les formules d'**HABITAT PARTICIPATIF** (pour reprendre le terme français) et qui peut se décliner de multiples manières : habitat groupé, habitat solidaire, colocation solidaire, habitat kangourou, Community Land Trust, etc. Ici, la « petite » communauté va développer son propre mode de gouvernance, de prise de décision, etc. Tel un « bocal » expérimental de nouvelles formes de vie participative, avec des ramifications potentielles à l'échelle du quartier ou du village.
- Les **BUDGETS PARTICIPATIFS** vont permettre aux habitants d'une Commune ou d'une ville de décider collectivement de l'usage prioritaire des deniers publics en matière d'investissement. Il s'agit d'une méthodologie stricte mise au point au Brésil, à Porto Alegre, qui va permettre en une année de récolter puis de collectiviser les avis des habitants afin de décider de l'usage des finances publiques (par exemple au niveau des dépenses en infrastructures collectives)¹⁹.

En conclusion, à nouveau tout cela ne peut pas se décréter « du haut » et ne prend généralement sa valeur aux yeux des habitants qu'au fil du temps, voire des années de vie ou de pratique. C'est un modèle qui va à l'encontre de l'atomisation de la société tout en pointant le déficit « culturel » de savoir-faire en collectif aujourd'hui.

Les trois chapitres suivants vont permettre de rentrer de manière plus approfondie dans chacun de ces modes de participation, à travers 3 processus « exemplaires » que nous avons eu le plaisir d'accompagner à Habitat et Participation. Dans tous les cas, et sans dévoiler déjà la conclusion de tout cela, il faut reconnaître que – pour que cela se passe bien – il est nécessaire qu'une forme d'**alignement de planètes** existe. Et cela, ce n'est pas Habitat et Participation qui l'a décidé ... C'est pourtant un ingrédient majeur de réussite sur lequel nous n'avons jamais aucun contrôle !



¹⁹ Il est dommage que ce terme de **Budget Participatif** ait été repris pour un autre usage, ce qui crée la confusion dans l'esprit des habitants. Pour en savoir plus sur la *vraie démarche* du Budget Participatif : <https://periferia.be/db-bp/>

Expérience de participation institutionnelle exemplaire

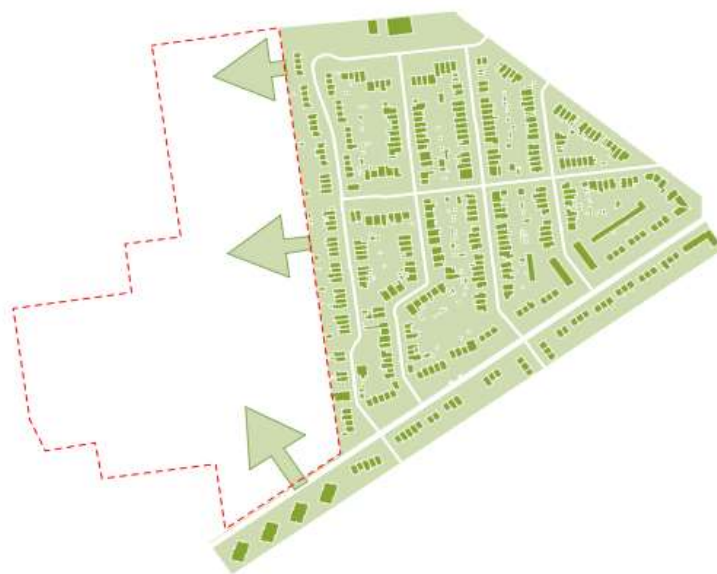
Parmi les dizaines d'expériences en 25 ans de participation institutionnelle, nous citerons celle menée en 2016-2017 pour l'aménagement de ce qui était considéré comme la dernière friche industrielle à Bruxelles, un terrain à Woluwe-Saint-Pierre nommé les « **Dames Blanches** », terrain qui a fait couler beaucoup d'encre et de paroles depuis 50 ans.

Le cadre et ses contraintes

Nous nous situons à la périphérie bruxelloise et nous avons la « chance » de lancer un processus participatif dans le cadre d'un « **alignement de planètes** » : le politique tant au niveau régional que communal est sur la même longueur d'onde – l'acteur du logement social (le SLRB) est prêt à avancer – le Bouwmeester de Bruxelles et Bruxelles Environnement sont de la partie.

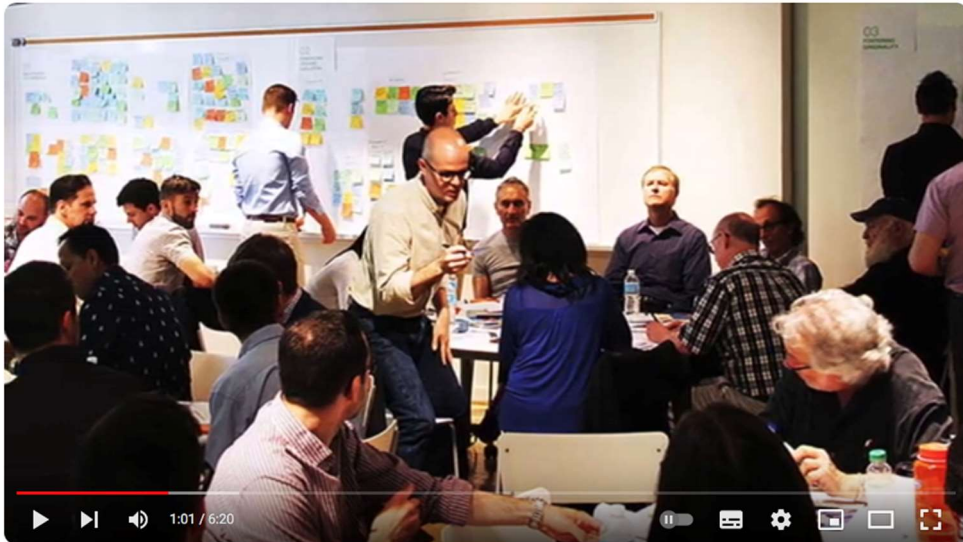
Nous avons un peu moins d'un an et demi pour réaliser avec les futurs riverains un Master Plan afin de créer de l'habitat sur le site. Il y avait de fortes contraintes en matière de densité du bâti (qui devait rejoindre les densités moyennes des 3 zones limitrophes) – des contraintes au niveau de la mobilité puisqu'il s'agissait quasiment d'un « nouveau » quartier à desservir et des craintes de la part des riverains de se voir envahir de voitures – des contraintes concernant le type de logements puisque c'était la SLRB (société de logements sociaux) à la manœuvre – des contraintes en termes de timing car il fallait avoir tout finalisé dans les temps pour éviter de se retrouver en « concurrence » avec le temps du processus électoral au niveau communal.

Il est évident qu'il s'agit bien d'impulser un processus participatif de « court terme » et pas de mettre en place une « culture participative », dans le cadre d'un quartier nouveau (avec toutes les variables écologiques aujourd'hui indispensables).



Une méthodologie de travail

Dès le départ, notre partenaire – **Serge Peeters** (Professeur à l'ULB) – propose alors de s'inspirer du modèle participatif mis au point par les Québécois à travers les « **charrettes urbanistiques** ». Dans la vidéo explicative ci-dessous, Marie-Sophie Banville nous explique ce que sont les « charrettes urbanistiques » au Québec :



La charrette urbanistique - Outil par excellence pour le design urbain participatif

Vidéo explicative : https://www.youtube.com/watch?v=RG_qe-CV1To

Définition de la Charrette Urbanistique

*Le terme « **charrette** » était utilisé par les étudiants en architecture de l'école des beaux-arts de Paris au 19^{ème} siècle. A l'époque, une charrette était envoyée pour récupérer les travaux des étudiants. Il arrivait donc aux retardataires, ou aux plus pointilleux, de courir derrière la charrette envoyée par le professeur pour être quand même dans les temps. L'expression « être en charrette » voulait donc dire qu'un étudiant avait profité jusqu'au tout dernier moment possible avant de remettre ses plans à son professeur. Par la suite, le terme a été repris pour désigner le travail réalisé par un bureau d'étude qui travaille intensément sur un projet urbanistique pendant une période courte.*

*Une **charrette urbanistique** au sens moderne du terme est donc une méthode intensive qui vise à réaliser une réflexion urbanistique poussée sur une zone définie, en un laps de temps très court. Pendant une semaine, des spécialistes sont rassemblés dans un local pour réfléchir ensemble. Des visites du site et des quartiers avoisinants sont organisées, ainsi que des réunions d'échanges d'idées avec une série d'acteurs concernés, qu'ils auront identifiés en amont. Un brainstorming géant qui vise à parvenir à un consensus entre les différents intervenants.*

Marie-Sophie Banville nous y parle de son expérience à Montréal qui se veut être une **opération populaire d'aménagement**. « *L'idée est de créer un temps de travail condensé qui demande du temps de préparation intense pour les animateurs. C'est un exercice qui travaille sur les relations de pouvoir entre les savoirs citoyens et les savoirs experts. L'idée est de préparer les citoyens à comprendre les enjeux du quartier. Le postulat est que les habitants du quartier ont une connaissance intime de leur quartier, ce qui leur permet de formuler des propositions et des revendications. Pour que cela fonctionne, elle explique qu'il faut croire à la valeur du processus en lui-même, processus qui doit créer de l'empowerment. Ce type de processus apporte de grandes joies et de grandes déceptions lorsqu'on découvre parfois ce que le promoteur a fait de tout ce travail. Elle explique que, pour elle, fondamentalement, l'espace est politique. C'est un leurre absolu de croire que travailler sur le spatial est neutre. Le consensus social selon elle n'existe pas, raison pour laquelle il faut bien comprendre que le résultat est politique et donc résolument pas consensuel.* »

Ce que nous avons retenu de cette méthodologie sur un terme long et avec une visée politique, c'est qu'il a été possible de « *négocier* » avec les commanditaires du projet, mais aussi que les habitants qui ont accepté de faire une partie du travail avec nous. Concrètement, nous avons mis en place les éléments forts suivants :

- Une **marche exploratoire** pour visiter le champ en friche.
- Un **comité de pilotage** du projet, issu d'habitants tirés au sort lors de la marche exploratoire autour du terrain. Ces habitants allaient ensuite participer à toutes les étapes décisionnelles du projet : valider la méthode de travail – choisir le bureau qui allait réaliser le Master Plan – suivre l'ensemble du processus et réorienter si nécessaire.
- Une **phase préalable** pour permettre aux habitants de se familiariser avec des concepts inconnus (cfr le point suivant sur la méthodologie Éducation Permanente).
- **Des réunions environ tous les 2 mois** pour permettre aux auteurs du Master Plan de présenter leur projet d'aménagement qui allait ensuite être discuté selon 3 à 4 tables de discussion, en tournante : une table sur l'habitat – une sur les aménagements extérieurs et les espaces collectifs – une troisième sur l'environnement en général avec la préservation d'espaces verts et autres solutions « écologiques » pour ce quartier nouveau – une dernière relative aux problèmes de mobilité dans le quartier (ancien et futur).
- Une **réunion inaugurale**, avec la Ministre qui annonce (après 50 ans de débats !) que l'on va repartir d'une page blanche – une **réunion de restitution finale** pour s'assurer que tout le monde est OK avec le projet décidé.

Une méthodologie Éducation Permanente à cœur

La dimension Éducation Permanente, avec son pouvoir politique donné aux riverains, était au cœur de ce processus participatif et nous avons eu la « chance » que les commanditaires - dans le cadre de cet alignement de planètes – nous suivent.

Cette dimension a été présente à 3 reprises selon nous :

1. En amont des tables de réflexion, de nombreux débats se sont focalisés autour de la densité urbanistique et des craintes qu'elle suscitait pour les futurs nouveaux riverains. Notre partenaire Serge Peeters issu du monde académique invite des enseignants, prof d'urbanisme à Paris, pour **une soirée de formation sur la densité urbanistique**, vécue, subie, etc. Les riverains ont adoré !
2. Toujours en amont, puisqu'il s'agissait d'un quartier « nouveau », **nous avons été visiter de tels quartiers en Belgique, France et Hollande**, dans l'idée d'organiser des visites en autocar afin de permettre aux riverains de découvrir les caractéristiques de ces quartiers « nouveaux ». Au final, certains riverains opposés au projet ont boycotté l'activité et une soirée « Power Point » a été réalisée à la place.
3. Enfin, **le modèle des tables de discussion** était très abouti : 3 à 4 tables, avec des thématiques différentes, mais toujours le même plan présenté par le bureau d'architectes. A chaque table, des experts en lien avec la thématique (ex : participation d'un responsable de la STIB à la table mobilité) – les architectes du bureau d'étude et nous à l'animation. Les « politiques » et le Directeur de la SLRB ont été priés de rester dans la salle, « *à disposition des habitants* » qui voulaient les interpeler, mais sans prendre part aux tables de réflexions.

Des conclusions

Commençons par le côté triste de l'expérience : au vu de la proximité des élections, l'alignement de planètes a disparu et le chantier n'a pas pu démarrer. Ceci étant dit, ce qui est remarquable dans ce processus participatif institutionnel, c'est bien la dimension Éducation Permanente qui a été un souci constant et, dès lors, la place des politiques lors des soirées débat afin que l'habitant soit au cœur de la décision. On relèvera quelques caractéristiques qu'il s'agirait de préserver pour des processus institutionnels ultérieurs réussis :

Du côté du « client » – politique

- Les aider à identifier et à oser exprimer la **réelle marge décisionnelle** – ce qui restera non négociable – le niveau / type de participation (cfr échelle de Sherry Arnstein).
- Une prise de conscience des rythmes des citoyens par rapport à celui du politique, mais aussi des administrations = exiger **un mode ITERATIF de travail** avec les habitants. Une ou deux soirées « one shot » ne permettent pas l'appropriation nécessaire du sujet que pour devenir de « véritables interlocuteurs » face aux experts et aux politiques.
- Les pousser à toujours **oser exprimer le devenir des avis**, même si les demandes-souhaits ne sont pas suivis et, si possible, en exprimer le pourquoi (cfr Pierre Rosanvallon).

Du côté du citoyen – de l'habitant

- Leur donner les infos-outils pour **comprendre les enjeux** qui peuvent parfois dépasser le cadre du travail. Exemple la soirée sur la densité urbanistique.
- Mettre en place des **espaces de convivialité, de rencontre avec** le politique, les administrations, les experts pour créer de la rencontre informelle pouvant déboucher

sur une culture participative. Chaque fin de soirée est agrémentée d'une troisième mi-temps avec des sandwiches et des boissons.

- Éviter autant que faire se peut des réunions « doléances » « plaintes » « exigences » pour **aller vers des rencontres « propositionnelles » où l'habitant devient acteur** dans ce qui va être mis en place. Ceci s'installe souvent dans la durée, après qu'une période de « catharsis » soit passée.



Expérience de participation extra-institutionnelle exemplaire

Après cette expérience en 2016-2017, une autre expérience très enrichissante s'est déroulée en 2018, avec un autre processus participatif, afin de rédiger le décret habitat léger (ou habitation légère) dans le code wallon de l'habitat durable.

Le cadre et ses contraintes



Habitat et Participation s'intéresse depuis les années '90 à la thématique de l'habitat léger, depuis les années '90. Toutefois, deux nouveaux acteurs sont venus porter la « cause » de l'habitat léger en Région wallonne : le collectif Halé²⁰ (Habiter Léger) et le RBDL²¹ (Réseau Brabanton pour le Droit au Logement). En particulier, c'est **Vincent Wattiez** qui était la cheville ouvrière de cette belle étude juridique. C'est lui et les membres du RBDL qui se sont battus pour obtenir un

subside qui permettra de mettre en place ce processus participatif « extra institutionnel » puisque ce n'est pas à la demande d'une institution que le travail est réalisé, mais à la demande des habitants du léger eux-mêmes.

²⁰ Collectif Halé : <https://www.habiterleger.be/>

²¹ RBDL : <https://www.rbdl.be/> - Le Réseau Brabanton pour le Droit au Logement est à l'initiative de la Coordination Éducation permanente Brabant wallon. Il est soutenu par le Centre Culturel du Brabant Wallon. Il agit pour l'exercice du droit d'habiter pour toutes et tous, comme un droit inaliénable. Il vise des changements prioritairement sur le territoire du Brabant wallon, en restant connecté aux autres réseaux et acteurs du droit à l'habitat, ainsi qu'aux pouvoirs publics, au niveau local, provincial, régional, communautaire, fédéral et international

Une fois encore, si le projet a pu se dérouler, c'est grâce à un **alignement de planètes** : les habitants du léger sont prêts à demander qu'une définition soit inscrite dans un Code – la Ministre du Logement a un mandat très court qui la pousse à faire avancer sur des sujets qui sont déjà bien préparés – ce mandat très court, avec un Cabinet comprenant peu de personnes est très ouvert à l'idée que ce soit les habitants eux-mêmes qui proposent la définition. L'administration est également prête à soutenir, y compris en participant à des journées de travail.

Trois cadres sont posés d'emblée :

1. Le premier consiste à **travailler dans un cadre de confiance formalisé**, c'est-à-dire en mettant les balises qui permettent au plus grand nombre de collectiviser les enjeux et les décisions, en temps réel, à travers des réunions mensuelles de travail.
2. Le second est de se mettre « tous ensemble » autour de la table comme habitants du léger, à savoir les « alternatifs » qui sont relativement bien vus des politiques – les habitants à l'année des zones de loisirs (camping ou parc résidentiel) – les gens du voyage. On identifie cela comme **les 3 familles du léger**, familles qui ne doivent pas être désunies à travers un décret.
3. Le troisième est de **permettre la convivialité** entre les habitants, les travailleurs socio-culturel, fonctionnaires, juristes, les représentants politiques. Cette convivialité cohabite avec l'accessibilité des propos, parfois très technique. Ce troisième cadre a permis de ne pas perdre trop de monde tout au long d'un travail qui aurait sinon pu être austère.

Vincent Wattiez définit ainsi le cadre de confiance :

Un cadre de confiance est un espace de gestion des pouvoirs et des enjeux. Dans cet espace, les personnes concernées par un phénomène social, culturel et politique dessinent ensemble des règles minimales qui leurs permettront de localiser les enjeux, de prendre des décisions et de les réaliser collectivement.

Les personnes concernées sont les personnes intéressées par le phénomène abordé, de près ou de loin, que ce soit par un canal professionnel, politique ou empirique. Il est nécessaire d'avoir de l'interaction entre ces différentes approches.

Le cadre de confiance est idéalement un texte qui cartographie les différences de potentiels, d'intensités et de vitesses entre les personnes concernées.

Une méthodologie de travail

La méthode est ici de mettre en place un travail parallèle entre « experts » qui ont un rôle à jouer comme experts juridiques (droit au logement et urbanisme) et « habitants du léger » issus des 3 familles et qui connaissent leur réalité de terrain.

Chaque mois, un petit groupe de personnes réunissant ces deux « catégories » se retrouve à Habitat et Participation. Chaque étape est ainsi réfléchi conjointement. 3 focus groups seront programmés au sein des 3 familles du léger. **La place des « experts » juristes** y est bien définie par rapport à celle des habitants. Ils ne sont pas là pour « décider » de la définition juridique à proposer, mais bien pour apporter toute leur expertise qui s'avère indispensable pour que les habitants du léger puissent arriver à une définition commune. La petite discussion ci-dessous illustre bien cette « *place de l'expert* » :

« Durant le Focus Group, un habitant m'a posé une question sur le travail juridique que je réalisais. J'y ai répondu et toi, Pascale, qui était en animation, tu as lui demandé si j'avais bien répondu, si j'avais été assez clair. Mais je suis un prof d'univ et ce n'est pas facile de prendre cette posture-là. Mais je comprends bien ce que vous faites, c'est super bien qu'un peu déroutant ! »



(Nicolas Bernard 2018 – Professeur à l'Université de Saint Louis)

Il y aura donc en parallèle : un questionnaire – deux recherches universitaires autour des cadres juridiques du droit au logement (Saint Louis) et de l'urbanisme (UCLouvain) – 3 journées de focus groups²² afin de prendre connaissance de l'avancée des travaux et de permettre aux habitants du léger de décider en connaissance de cause – une demi-journée pour mettre les résultats/propositions à l'épreuve de divers acteurs et secteurs en Région wallonne - un dernier WE au vert afin de se mettre autour de la table, avec les amis venus de France et habitants en léger, pour définir les dernières modalités afin de rentrer l'étude.

Une méthodologie Éducation Permanente à cœur

A nouveau, la dimension **Éducation Permanente** est mise au centre. L'idée est bien de co-construire un modèle, de faire **AVEC** et pas de faire **POUR**, de traverser chaque étape pas à pas et de réfléchir à la place des experts dans cette mosaïque.

Ceci a aussi impliqué que l'ensemble des membres du collectif qui prenait part aux réunions mensuelles allaient se retrouver lors des comités d'accompagnement de la mission au sein du Cabinet ministériel. C'est loin d'être habituel car les Cabinets préfèrent le plus souvent se retrouver en petits comités pour éviter les difficultés devant un grand groupe. Mais tout s'est là encore parfaitement bien passé.

²² Focus Group = Un **focus group** (ou **groupe de discussion**) est une forme de recherche qualitative / étude qualitative qui prend forme au sein d'un groupe spécifique culturel, sociétal ou idéologique, afin de déterminer la réponse de ce groupe et l'attitude qu'il adopte au regard d'un produit, d'un service, d'un concept ou de notices. (Wikipedia).

Enfin, **le cadre de confiance** posé au démarrage a dû être rediscuté plusieurs fois car les choses évoluent et des questions nouvelles surgissent. Il ne faut pas craindre ces remises en question, même si cela s'avère parfois un peu fatigant pour tout le monde. Le maintien de ce cadre de confiance est à ce prix ... du temps ... de la discussion ... pas l'accord parfait ni le consensus lisse ...

Des conclusions

Cette fois les choses se sont soldées positivement, avec un décret habitation légère passé en 2019 ... et le regret de ne pas avoir pu davantage travailler avec le Cabinet lié à l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Un film intitulé "La Loi du Léger, Histoire populaire d'un décret" est tourné en 2023 afin que cette expérience - pas forcément reproductible - puisse servir de base de discussion dans les lieux de réflexions populaires et d'éducation permanente, et pourquoi pas, donner envie aux hommes et femmes politiques de créer plus régulièrement les conditions nécessaires à une telle forme de démocratie.

Extrait d'un texte lu en introduction d'un focus groupe par un membre du collectif Halé²³!

[...]« Un mot encore sur notre démarche. Ce qui se passe aujourd'hui, à savoir mener un atelier où nous sommes invités à réfléchir sur un élément central de notre bien-être qu'est l'habitation, reste une démarche relativement novatrice, aujourd'hui, en Belgique. Il est trop rare que des citoyens voient leur parole entendue et soit considérée comme le centre de la démarche juridique et politique. Trop souvent leur parole est sous-estimée, inconsiderée ou mal entendue au profit de paroles expertes en tout genre, techniques, juridiques ou politiques. C'est une tradition, due à l'inscription particulière de l'expert dans le corps social, qui met à mal l'essence même de la démocratie [...]. Même si le dispositif que nous utilisons reste ancré dans la tradition, la démarche et l'esprit qui le sous-tendent, se veulent plus citoyennes, plus participatives, plus proches de la démocratie directe. Et il semble que pour toutes les parties engagées ici – habitant.e.s, associations, administration et politique, l'exercice soit relativement positif... Et nous les remercions vivement de leur participation. À suivre bien entendu. »



²³ Site Internet du Collectif Halé, collectif des habitants du léger : <https://www.habiterleger.be/>

En prenant un peu de hauteur, ce qui vient de se passer, c'est que - pour une fois - une logique de **PRODUCTION SOCIALE DE L'HABITAT**²⁴ a été mise en œuvre : les habitants ont pu garder la maîtrise de leur solution, la maîtrise de leur habitat, avec le soutien actif des experts-techniciens et des politiques qui ont mis en œuvre ce que l'on pourrait nommer la **SUBSIDIARITE ACTIVE**²⁵. A côté du logement produit par le secteur public, à côté du logement produit par le secteur privé, il s'agit ici de promouvoir la production de logements par les habitants eux-mêmes. Mais cette production ne doit pas être considérée comme interdite, à démolir, hors normes. Non, elle a une très grande valeur pour nous tous. Et cette valeur implique que les experts et les politiques soient aux côtés de ceux et de celles qui produisent leur habitat. C'était aussi le message que nous envoyait autrefois le prêtre-ouvrier **Paul Trigalet** (cfr ci-dessus).

Expérience de culture participative exemplaire

Habitat et Participation accompagne depuis 2005 le montage de projets d'Habitats Groupés ou d'Habitats Groupés Solidaires. **Le mode d'accompagnement est maïeutique** (Socrate 469-399 av. JC), c'est-à-dire qu'il s'agit d'aider les habitants à « accoucher » de leur projet, pas de faire à leur place ! Cette posture n'est pas forcément aisée car les habitants souhaiteraient parfois que l'on décide à leur place.

Parler des processus participatifs à l'œuvre dans chaque Habitat Groupé serait une impossibilité. Toutefois, il est très intéressant de voir qu'il s'agit de concevoir un microcosme qui doit se doter de **règles de participation – prise de décision – mode de gouvernance** qui sont totalement dans un esprit de « **culture participative** ». Habitat et Participation propose plusieurs outils pour « construire » la dynamique collective qui pourra déboucher sur cette culture de la participation de manière continue. Celle-ci est parfois uniquement destinée au collectif d'habitants, parfois elle s'ouvre au quartier – village afin d'avoir des interactions positives avec d'autres habitants « à proximité ».

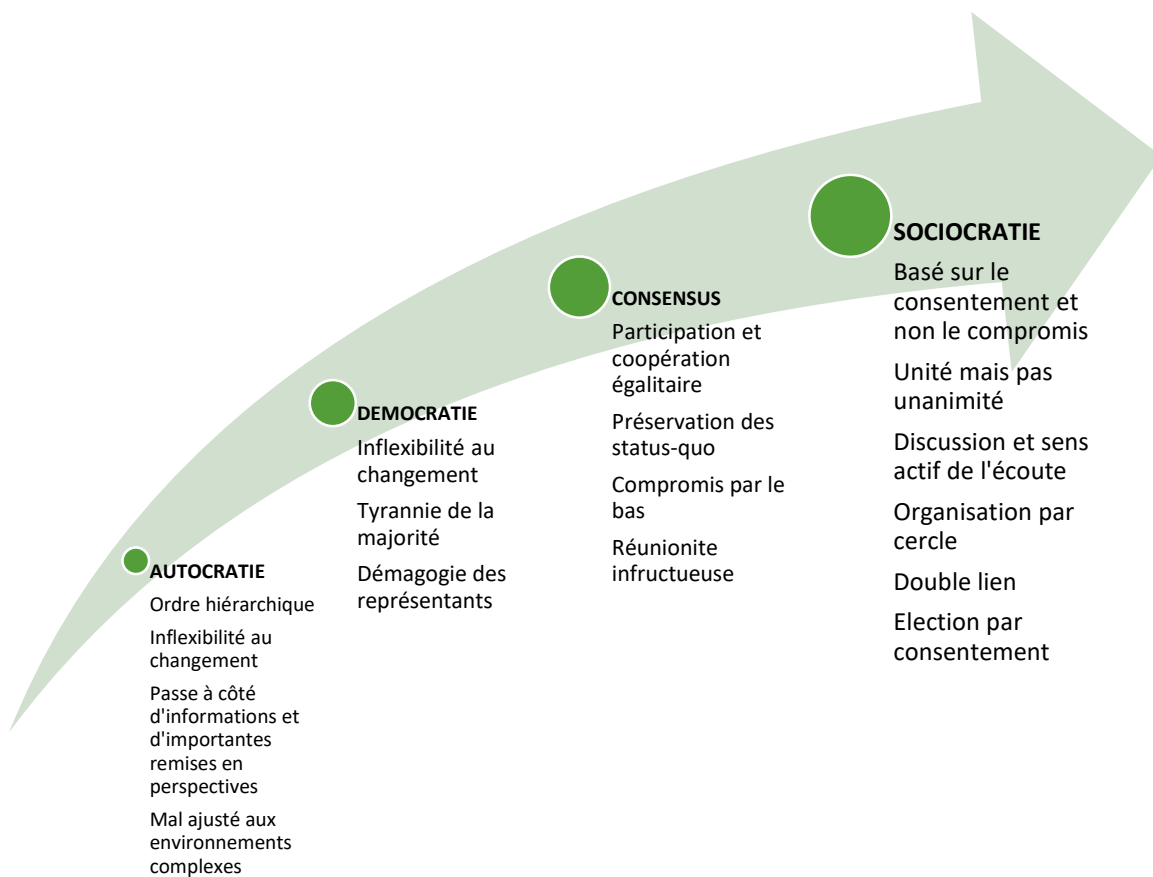
A défaut de narrer cette fois un tel processus, nous allons prendre 2 méthodologies d'animation de collectifs que nous utilisons régulièrement afin de pouvoir ensuite analyser le « pouvoir » de ces outils à mettre en place cette « culture participative », voire d'éclairer la spécificité de cette culture participative proposée.

²⁴ Petite vidéo explicative sur la Production Sociale de l'Habitat réalisé par notre partenaire suisse, Urbamonde : <https://www.youtube.com/watch?v=FB8qrJkvXoY&t=3s>

²⁵ Subsidiarité active, un concept introduit par Pierre Calame en 1993 : <http://www2.institut-gouvernance.org/en/analyse/fiche-analyse-32.html>

La sociocratie – pour faire de la décision et du pouvoir un « commun »

A Habitat et Participation, nous proposons aux Habitats Groupés une gouvernance partagée selon le modèle de « **sociocratie** », un modèle relativement élaboré issu des théories de la systémique et utile pour la prise de décision en collectif. En interne, c'est **Laurence Braet** qui est allée se former à la sociocratie, raison pour laquelle elle propose parfois ce type de formation à destination des Habitats Groupés. La sociocratie est un mode de décision et de gouvernance qui permet à une organisation de s'auto-organiser grâce à une implication accrue de ses membres. C'est la gouvernance du « socios », un groupe d'individus qui partagent des valeurs communes définies collectivement. Le schéma ci-dessous explicite les différences entre autocratie – démocratie – consensus et sociocratie. Sans conteste, le schéma est à l'avantage du modèle sociocratique, mais il a - a minima - l'intérêt de poser les aspects positifs de cette méthode par rapport à une « simple » recherche de consensus par les méthodes traditionnelles, l'intérêt d'identifier les risques d'échecs ou de dérives des autres méthodes.



Source : <http://www.interface-conscience.com/blog/tag/mind-map/>

La sociocratie, encore un mot qui pourrait fâcher ... ou pas ? Dans tous les cas, il semble que le terme ait été inventé par **Auguste Comte** au début du XIXe siècle. La méthodologie a réellement pris naissance également au XIXe siècle, quand **Stuart Mill** fit la promotion de coopératives de travailleurs dans lesquelles les ouvriers contrôlaient tous les capitaux propres

de l'organisation et choisissaient leurs dirigeants. Plus « récemment », la méthode a été développée par **Gerard Edenburg** qui s'est inspiré de l'expérience du pédagogue hollandais **Kees Boeke** (1884 – 1966)²⁶.

Les grandes lignes de cette méthode – ou 4 principes de base - sont les suivantes :

1. **Le consentement** – une prise de décision par consentement responsabilise et valorise tout le monde. Une bonne décision est dès lors celle qui respecte les limites, les tolérances, les besoins de ceux et celles qui devront « vivre avec » cette décision.
2. **Le cercle** – il est le lieu de parole et de prise de décision. Il requiert de lui définir une mission claire et précise, avec des bases communes en termes de valeurs, règles, etc.
3. **Le double lien** - La sociocratie établit un double lien entre chaque cercle et son cercle de niveau supérieur. Le responsable de l'unité opérationnelle (premier lien) est choisi par le cercle de niveau supérieur. Le second lien est choisi par les membres du cercle.
4. **L'élection sans candidat** – une méthodologie permet de désigner en son sein des personnes qui assumeront certaines tâches sans que celles-ci ne se présentent comme candidat.e au départ du processus électoral.

Pour chaque « outil », il existe une méthodologie spécifique de mise en application. L'objectif est de faire du pouvoir (vue à travers les modalités de prise de décision) un **COMMUN**.

Une éthique propre à la méthodologie basée sur les principes suivants :

- **Le cercle et l'équivalence** : la parole de chacun a la même valeur et est prise en considération quel que soit son statut, sa fonction, son expérience, etc.
- **Le tour de parole systématique** en étant concis et au service de l'objectif commun.
- **Le pouvoir du silence**, un temps pour la maturation et/ou pour s'inspirer des idées des autres.
- **La parole est au centre**, chaque « je » offre sa parole au « nous » en toute liberté et responsabilité. Je dépose mon idée, mon opinion au service du groupe. On exprime une idée à la fois.²⁷

Chacun de ces 4 principes de base et principes éthiques, tout comme les étapes clés du déroulé d'une réunion, valorisent et développent l'intelligence émotionnelle du groupe et des individus qui le composent. A titre d'exemple, une réunion commence et se termine toujours par un **tour d'ouverture et de fermeture**, des tours dit *météo* qui permettent, entre autres, de se reconnecter à son ressenti.

Cette méthodologie permet de concilier les motivations rationnelles et émotionnelles.

²⁶ Kees Boeke - https://fr.wikipedia.org/wiki/Kees_Boeke

²⁷ In Syllabus de formation **Projets Participatifs dans l'Habitat et Intelligence Collective**, par Evelyne Dodeur et Laurence Braet

Pour aller plus loin concernant la sociocratie :

- **La démocratie se meurt, vive la sociocratie !** Le mode de gouvernance qui réconcilie pouvoir et coopération, Gilles Charest, éd. Centro Esserci, coll. Ecomanagement, France, 2007, P 245.
- **L'intelligence collective : Co-créons en conscience le monde de demain**, Christine Marsan, Marine Simon, Jérôme Lavens, Gauthier Chapelle, Sybille Saint Girons, Thomas Emmanuel Gérard, Éric Julien, éd. Yves Michel, coll. Société Civile, France, 2014, P 180.
- **L'intelligence émotionnelle I, II – Intégrale**, Daniel Goleman, traduit par Daniel Roche et Thierry Piélat, éd. J'ai Lu, coll. Bien-être, France, 2014, P 928.
- **La sociocratie, les forces créatives de l'auto-organisation**, John A. Buck et Gerard Edenburg, traduit Par Gilles Charest,
https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUK Ewi0yIKnv8aAAxUzh_0HHSP5AfUQFnoECBgQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.gyb.be%2Ffr%2Ffichierspdf%2Fsociocratie.pdf&usg=AOvVaw1SdIEiC9Ptsv1BL52giEVI&opi=89978449
- **C'est quoi la sociocratie ?** de Guy Veny,
https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUK EwjZ95eMycaAAxW2_7sIHdHIDYcQFnoECBsQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.gyb.be%2Ffr%2Ffichierspdf%2Fsociocratie_temoignage.pdf&usg=AOvVaw39uMc2jYdKfuQ3QBex1D50&opi=89978449

Analyse par Habitat et Participation

Après plusieurs années d'exercice de ce type de méthodologie à Habitat et Participation, voici selon notre expérience les aspects positifs et négatifs de cet outil que nous proposons à de très nombreux Habitats Groupés (Solidaires).

Aspects « positifs »	Aspects « complexes »
Solution gagnant-gagnant	Demande du temps et de l'expérimentation, ne fonctionne pas directement
Développement de la créativité	Demande d'accepter la remise en question personnelle et l'expression de ses besoins
Permet la maturation du collectif et de la pensée	Formation (budget, temps)
Partage du pouvoir	Ne convient pas aux personnes qui s'accrochent au pouvoir
Accroissement du niveau d'efficacité des réunions	Processus, discipline

Les collectifs ne sont pas au service des outils, ce sont les outils qui sont au service des collectifs. Comme tous les outils, la sociocratie est donc au service du groupe. Il lui appartient de se l'approprier et de l'utiliser selon ses besoins. Ce n'est pas un outil magique. Ceci dit, cet outil est intéressant dans la mesure où il stimule l'intelligence collective et participe au développement d'une culture commune si le groupe accepte d'expérimenter, de rebondir sur

ses réussites et ses zones d'inconfort. La sociocratie propose un processus d'évaluation et d'adaptation permanent grâce à un déroulé précis des réunions qui se terminent par une célébration et un tour de fermeture. Parce qu'évoluer collectivement, c'est accepter de se tromper et de s'ajuster.

Par ailleurs, la sociocratie invite chacun à prendre son pouvoir et ses responsabilités, à prendre sa place dans le groupe. La parole tourne et le facilitateur veille à ce que chacun ait son moment d'expression. Les processus de prise de décision valorisent les objections raisonnables individuelles et font appel à l'intelligence collective pour trouver des solutions gagnant-gagnant. Il s'agit de quitter la guerre des solutions pour faire résonner les besoins de chacun.e et trouver une issue créative à un problème donné.

Cette façon de fonctionner demande du temps, demande d'accepter de quitter le confort des routines connues. Mais, une fois le chemin en route, la sociocratie peut devenir une méthodologie qui participe à l'émergence d'une culture participative. Les habitats groupés nous montrent que ce qui est expérimenté en interne est bien souvent utilisé dans d'autres contextes de fonctionnement en collectif.

Les Cooperative Learnings – d'un agir ensemble vers un penser ensemble

« Sans la coopération de ses membres, la société ne peut pas survivre, et la société humaine a survécu parce que la coopération de ses membres a rendu la survie possible.... Ce n'est pas un individu avantageux ici ou là qui l'a fait, mais le groupe. Dans les sociétés humaines, les individus qui ont le plus de chances de survivre sont ceux qui sont le mieux aidés par leur groupe ». (Ashley Montagu, 1965)

Dans un autre champ des « méthodologies » participatives, signalons l'intérêt d'une approche basée sur les **Cooperative Learnings** qui a été utilisée à plusieurs reprises, notamment pour « débloquer » une situation conflictuelle au sein d'un habitat groupé (solidaire).

Cette méthodologie s'intéresse au fonctionnement d'un collectif et aux interdépendances que chaque membre entretient avec les autres.

Un bref détour historique à nouveau permet de poser le cadre conceptuel à travers **Johnson et Johnson** : « La théorisation de l'interdépendance sociale a commencé au début des années 1900, lorsque l'un des fondateurs de l'école de psychologie Gestalt, Kurt Koffka, a proposé que les groupes soient des ensembles dynamiques dans lesquels l'interdépendance entre les membres pouvait varier. L'un de ses collègues, Kurt Lewin, a affiné les notions de Koffka dans les années 1920 et 1930 en affirmant que (a) l'essence d'un groupe est l'interdépendance entre les membres (créée par des objectifs communs) qui fait du groupe un "ensemble dynamique", de sorte qu'un changement dans l'état d'un membre ou d'un sous-groupe modifie l'état de tout autre membre ou sous-groupe, et (b) un état de tension intrinsèque au sein des membres du groupe motive le mouvement vers l'accomplissement des objectifs communs souhaités. Pour qu'il y ait interdépendance, il faut qu'il y ait plus d'une personne ou entité impliquée et que ces

personnes ou entités aient un impact les unes sur les autres en ce sens qu'un changement dans l'état de l'une entraîne un changement dans l'état des autres.²⁸ »

Cette théorie va se développer dans un cadre pédagogique afin de savoir ce qui motive réellement les élèves à atteindre un objectif et dès lors ce qui va motiver le choix de celui-ci entre un **comportement « compétitif »** ou un **comportement « coopératif »**.



Morton Deutsch, à la fin des années 40, va compléter ces travaux en identifiant les **interdépendances sociales** possibles : « Deutsch a conceptualisé trois types d'interdépendance sociale : positive, négative et nulle. Le principe de base de Deutsch est que le type d'interdépendance structuré dans une situation détermine la manière dont les individus interagissent les uns avec les autres, ce qui, à son tour, détermine en grande partie les résultats. L'interdépendance positive tend à se traduire par une interaction promotrice, l'interdépendance négative tend à se traduire par une interaction oppositionnelle ou contrite, et l'absence d'interdépendance se traduit par une absence d'interaction²⁹. »

Les grandes lignes de cette méthode sont les suivantes :

1. **La structuration des groupes** – les outils proposés ont pour objectifs d'aider à créer un collectif qui est la base de la coopération ou, pour le dire autrement, il n'y aura pas d'action ou de coopération entre des personnes si le premier travail n'est pas de « faire groupe », de « faire collectif ». L'organisation est à la base du processus.
2. **L'interdépendance positive** – il s'agit bien de faire en sorte qu'il y ait un passage à l'action, voire à la relation de manière positive.
3. **Les habiletés coopératives** – ces « habiletés » sont à la fois d'ordre social et intellectuel. Parmi les outils à proposer aux groupes, on favorisera ceux qui proposent de travailler la « metacognition », c'est-à-dire ce qui va permettre à la personne de comprendre quel processus elle met en place pour « apprendre » de la situation.
4. **L'interdépendance simultanée** – il ne s'agit pas tant d'une boîte à outils pour « faire ensemble » que de développer les conditions pour rendre possible des interdépendances positives qui vont souder le groupe en tant que groupe, de manière à développer des interdépendances « simultanées ».
5. **La participation égalitaire** – les conditions de la participation doivent avoir une base égalitaire, tout comme le modèle COOP propose 1 homme = 1 voix.
6. **L'autoévaluation** – assez révolutionnaire pour l'époque dans un contexte scolaire, la méthode propose aux personnes de s'autoévaluer librement, l'idée étant que d'autoévaluation en autoévaluation, les choses vont s'affiner, se préciser et la personne sera de plus en plus juste par rapport à elle-même.

²⁸ Parmi les fondateurs de cette méthodologie, citons les célèbres David W Johnson et Roger T Johnson.

<http://www.co-operation.org/what-is-cooperative-learning>

²⁹ Idem

Pour aller plus loin concernant au sujet des Cooperative Learnings :

- **Institut pour les Cooperative Learnings** : <http://www.co-operation.org/what-is-cooperative-learning>
- **Cooperative Learning**, Spencer Kagan, éd. Kagan Cooperative, United States, 1994, P 450
- **Apprentissage coopératif/Apprentissage collaboratif: d'un comparatisme conventionnel à un comparatisme critique**, Alain Baudrit, *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2007/1 (Vol. 40), p. 115-136. DOI : 10.3917/Isdle.401.0115. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2007-1-page-115.htm>

Analyse par Habitat et Participation

Après plusieurs années d'utilisation de ces outils avec de petits groupes d'habitants, nous mesurons l'intérêt de cette approche méthodologique à 3 niveaux :

- **Participer, c'est se mettre ou se remettre dans un processus d'échanges, basé sur l'envie et le besoin d'échanger.** Dans un collectif « *en souffrance* », il n'est pas évident de créer le mouvement de l'échange ou – pour reprendre le triangle de la mobilisation – l'élément déclencheur qui va pousser le ou les personnes à souhaiter échanger à nouveau autour d'un nouveau « *désir* » d'échange. Cet outil permet de mettre cela en visualisation pour le groupe.
- **Participer, c'est aussi mettre l'animateur-facilitateur « soleil³⁰ » à l'écart.** Les outils proposés par cette méthode permettent à de petits collectifs (3 à 5 personnes) de s'auto-animer. Il est intéressant de pouvoir « *supprimer-tuer* » la personne qui incarne la figure d'autorité dans un processus participatif. Les outils proposés ici le permettent, dans un cadre de sécurité respectueux de chacun.e.
- **Participer, ce n'est pas qu'une question d'outils, de méthodologies pour apprendre à faire ensemble** (ce qui peut être aussi « *noble* » que de construire collectivement une décision), c'est aussi se mettre dans un processus de long terme où les habitants-participants se mettent aussi à « **penser ensemble** ». **C'est bien cet aspect-là qui nous fait dire que ce type de méthodologie propose de développer une culture participative au sein d'un groupe qui aura de plus en plus de plaisir dans les interdépendances ainsi créées.**

³⁰ A Habitat et Participation, nous identifions deux « types » d'animateurs : l'animateur « soleil » qui anime son groupe, va chercher la parole des uns et la faire rebondir sur la parole des autres car il reste « au centre » du groupe, en soleil. L'animateur « lune » animera un groupe de manière plus effacée, proposant des outils qui permette au groupe une quasi auto-animation. Selon le type de groupe, de demande et d'objectif, l'une ou l'autre posture sera utilisée. Au cours d'une même session de participation, il peut s'avérer utile de mélanger les deux formules : l'animateur « soleil » est plus un « coach » du collectif – l'animateur « lune » va pouvoir laisser respirer le groupe qui ira davantage à son rythme.

Les Habitats Groupés – une démocratie participative réinventée

Enfin, une fois posés ces deux « méthodologies » pour créer de la dynamique de culture participative, attachons-nous encore le temps de quelques paragraphes à analyser le potentiel participatif dans une visée politique de ces habitats groupés solidaires que nous accompagnons depuis longtemps.

Ce qui est remarquable, c'est que ces habitats, ces habitants recréent en leur sein un microcosme de démocratie, en passant par toutes les formes possibles : directe, représentative, délibérative, coopérative, etc. Bien sûr, nous sommes conscients que c'est aussi la taille de ces collectifs qui rend plus facile cette participation. Mais c'est aussi la volonté des habitants de tenter d'autres façons de vivre ensemble qui renouvelle l'intérêt pour ce mode d'habiter. Des essais et des tentatives, avec des réussites et des échecs, mais qui pourraient être inspirants pour des gouvernances à plus grande échelle.

Et tant qu'à parler de « grande échelle », à Habitat et Participation, nous avons tenté en interne de mixer une réflexion critique sur la gouvernance à l'échelon national (en l'occurrence ici la France) proposée par **Pierre Calame**³¹ et les formes de micro gouvernance élaborées dans les Habitats Groupés (Solidaires). Au-delà du jeu intellectuel, il a semblé judicieux de proposer ici cette mini-analyse afin de démontrer de manière critique en quoi les formes de gouvernance dans les habitats groupés pourraient rencontrer des aspirations de démocratie participative. Il s'agit ici d'aborder la notion de participation citoyenne à travers le prisme de la **LEGITIMITE** de l'exercice du pouvoir :



Les sacrifices demandés à chacun doivent être clairement justifiés par la recherche du bien commun supérieur de la communauté tout entière. Ce bien commun se relie aux 3 objectifs intemporels de gouvernance : cohésion sociale, capacité de résistance aux agressions extérieures et maintien de l'équilibre à long terme entre société (collectif d'habitants) et son environnement.

- 1. L'exercice du pouvoir doit reposer sur des valeurs et des principes communs – c'est la conformité de ceux qui l'exercent à ces valeurs qui les rend dignes de confiance.**
- 2. Le pouvoir doit s'exercer dans un esprit de justice – les limitations de liberté et les sacrifices demandés aux uns et aux autres doivent être répartis équitablement.**
- 3. Le pouvoir doit démontrer son efficacité à atteindre les objectifs visés.**
- 4. Les processus et dispositifs doivent satisfaire au principe de moindre contrainte. Il s'agit de minimiser les « limites et contraintes » et de maximiser l'efficacité.**



³¹ Pierre Calame, *Petit traité de gouvernance*, éd. Charles Léopold Mayer, France, 2023, P 220.

A Habitat et Participation, lorsque nous avons pris connaissance de ce cadre de réflexion pour une gouvernance participative à une échelle nationale et que nous l'avons appliqué aux Habitats Groupés que nous connaissions, nous n'avons pu que constater combien les deux modèles se superposent dans leurs aspirations.



L'inspiration de l'urbanisme participatif à Grenoble

Le Rapport Dubedout – une source d'inspiration (1983)

Pierre Mahey, cité ci-dessus, invitait à se pencher sur le rapport Dubedout, un rapport qui fête cette année ses 40 ans, un rapport rédigé à Grenoble par un Maire visionnaire en matière de démocratisation de la ville, un rapport qui a fait date dans l'histoire de la participation et de l'urbanisme participatif. Ce rapport s'intitule « **Ensemble, refaire la ville** ³² », mais que contient-il de si « révolutionnaire » ???



Le rapport Dubedout s'inscrit dans le contexte de l'été 1981 qui a été marqué par des incidents dans plusieurs quartiers situés en périphérie des villes, en particulier dans la région lyonnaise. Ces incidents avaient mis au cœur de l'actualité le phénomène de dégradation du cadre de vie, du sentiment d'insécurité qui s'y développe, la désignation de boucs émissaires, avec des élus démunis et inquiets. Alors, bien sûr, une *Commission nationale pour le développement social des quartiers* a été créée pour traiter les causes profondes de cette dégradation physique (du bâti) et sociale de ces quartiers, en s'appuyant sur la mobilisation collective de tous.

³² **Ensemble, refaire la ville**, Hubert Dubedout, rapport au Premier ministre du Président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, éd. La document française, coll. Des rapports officiels, France, 1983, P 122 - <https://conseilcitoyen75014.files.wordpress.com/2017/04/rapport-dubedout-ensemble-refaire-la-ville-1983.pdf>



Monsieur **Hubert Dubedout** commence par poser quelques constats qui font échos aux réalités d'aujourd'hui : les réhabilitations se sont faites surtout à l'intérieur des logements, délaissant les éléments d'environnement (cadre de vie et infrastructures collectives) et les équipements d'accompagnement. De plus, et plus grave selon lui, l'habitat ne peut être séparé du reste de la vie sociale et économique des habitants : emploi – éducation – formation professionnelle. Les populations que l'on a amenées à participer ont vécu cela essentiellement comme « *une tentative artificielle de les intégrer dans un modèle de société qui les exclut par ailleurs* ». Les élus locaux se sont peu impliqués dans cette politique décrétée « *du haut* ». Les administrations ont maintenu des comportements traditionnels : « *la réglementation et la*

normalisation l'ont emporté sur l'innovation et la coopération », avec des procédures qui restent trop lourdes et trop longues aux yeux des habitants. Selon lui, ces réhabilitations sont des réponses opérationnelles, partielles et sectorialisées **qui ne prennent pas en compte les « dynamiques sociales » de ces quartiers**. Il faut donc agir sur les causes de la dégradation de ces quartiers et percevoir que « *les habitants n'y sont que les réceptacles d'un problème aigu de société* ».

En prônant l'idée d'un développement social des quartiers, il plaide pour que les habitants deviennent des acteurs de changement, tout en ayant conscience de la situation : « *une famille assistée dans tous les comportements de sa vie perd toute notion de responsabilité* ». Les travailleurs sociaux « *assistent* » ces personnes dans tous leurs actes collectifs et le seul « *refuge* » d'autonomie devient l'intimité du logement. Et il conclut : « *aucune assistance n'est efficace si les intéressés eux-mêmes ne prennent pas en charge leur projet de transformation. (...) La conduite des opérations doit alors reposer sur la volonté de prendre appui sur les **identités sociales et culturelles** des différentes couches sociales, sur la reconnaissance des habitants comme **partenaires**, dotés d'un **véritable pouvoir**, sur leur **participation réelle aux décisions*** ». On reconnaît bien les propositions portées durant les années par le Groupe d'Action Municipale et mises en œuvre à la Villeneuve de Grenoble.

Et le rapport **Dubedout**, après avoir tracé les contours des échecs du passé, révèle la « *nouvelle* » dynamique de réhabilitation des quartiers à mettre en place, annonçant qu'un tel changement culturel prendra sans doute au moins 10 ans. Les jeunes et leur éducation sont centraux, suivis par les préoccupations en matière de santé et d'accès à la culture sous toutes ses formes. Viennent ensuite des mesures en matière de mobilité et de sécurité publique. Monsieur Dubedout pointe aussi les « *nouveaux* » problèmes qui ont surgi suite à la

mise en place de ce nouveau plan d'actions : la difficulté d'appréhender tout cela de manière globale, un besoin de clarifier les responsabilités de chacun, la résistance au changement, etc.



Quartier de la Villeneuve à Grenoble

Il plaide alors pour une « réforme de la réforme » si l'on peut dire, à savoir de passer d'une stratégie de « crise » à la volonté d'inscrire ces quartiers dans une perspective de changement social. Il propose un plan d'action pour « **démocratiser la gestion de la ville** ». L'occasion d'épingler quelques idées-phares inspirantes pour aller vers cette « **mutation intellectuelle et culturelle autant que politique** » :

- Des services municipaux à *proximité* des quartiers (c'est bien ce qui a été mis en place au Quartier de la Villeneuve à Grenoble où les services se situent au cœur de la cité sociale).
- Que les administrations aient une *connaissance vivante* du quartier.
- Au lieu d'avoir des associations qui jouent le rôle de « courroie de transmission », qu'elles mettent en place des méthodes d'action pour *promouvoir l'auto-organisation* afin que les habitants deviennent des coproducteurs du programme.
- Voir la participation non pas comme réponse à des conflits latents, mais comme une offre pour créer des « *habitants aménageurs* ».
- Accepter *la diversité des formes* de participation et *éviter de détricoter* les dynamiques existantes³³. Il s'agit ici aussi de combiner dynamiques formelles et informelles.
- *Agir en coopération*, c'est-à-dire accepter de perdre une partie de son autonomie au profit d'une plus grande efficacité.

³³ Ceci avait également été un constat fort posé par Habitat et Participation lors des **opérations « ZIPQI » en Région wallonne** où les « chefs de projet » de ces actions de réhabilitation à l'échelle de quartier venaient se substituer aux dynamiques existantes, détricotant sans le vouloir celles-ci. Le chef de projet du quartier Saint Léonard à Liège en avait fait explicitement la remarque. ZIPQI = Zone d'Initiative Privilégiée / Quartier d'Initiative, programme mis en place en 1994.

- *Miser sur les ressources humaines locales, ce qui peut parfois donner l'image que les investissements autres (moyens financiers) sont moindres.*



La Villeneuve, un quartier de mobilisation, souvent sous les feux des media

Monsieur **Hubert Dubedout** pose alors la grande question de la modification, voire de l'équilibrage de la composition sociale des quartiers. Cette question, éminemment politique, est traitée avec finesse et dans la perspective de mettre en place des politiques de rééquilibrage dynamique. Et il pointe alors une action-phare qui, pour lui, est à mettre en place prioritairement : insérer les jeunes dans la ville et dans la société, ce qui passe, notamment par la mise en place d'écoles aux caractères non homogènes, à proximité des logements. C'est bien ce qu'Habitat et Participation a pu visiter dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble en 2023.

Il propose ensuite une réflexion pour « **redonner une valeur urbaine aux quartiers** ». Il semble dire que, pour que ces habitants puissent prendre part à la vie de leur quartier, aux instances démocratiques éventuellement mises en place, un autre travail est à réaliser, une autre variable de la participation non encore pointée dans cette étude : le **RAPPORT A L'HISTOIRE**.

« La politique d'amélioration et de transformation que nous engageons suppose d'apporter remède à l'amnésie de ces cités bâties sans référence à l'histoire des villes, sans fondation symbolique, dans la négation des valeurs urbaines et sans capacité à susciter la vie collective. » (Rapport Dubedout P. 75)

Il ne convenait pas ici de relater tous les points abordés dans le cadre de ce rapport, mais de relever ceux qui rentraient en résonance avec nos travaux à Habitat et Participation, sachant que cela fait déjà plusieurs années qu'à travers l'agrément Éducation Permanente, l'équipe se rend aussi dans des cités sociales. Mais laissons à Monsieur Dubedout le mot de la fin :

« Au pessimisme de l'analyse peut répondre l'optimisme de la volonté. Il est fondé sur la conviction profonde que c'est là, dans ces quartiers, avec ses nouvelles générations populaires, que peut s'ébaucher une nouvelle forme de développement, **une nouvelle conception de la DEMOCRATIE VIVANTE.** » (Rapport Dubedout P 98)

Rencontre avec l'association Next Planning à Grenoble (2023)



Habitat et Participation a été mis concrètement en contact avec le rapport Dubedoux via le partenaire français, **NEXT PLANNING**, en 2023. Ce fut l'occasion de croiser les regards (franco-belge) sur la manière de concevoir et de mener des processus participatifs.

David Bodinier de Next Planning a reçu Habitat et Participation et a expliqué leurs

modalités de travail à Grenoble. Tout d'abord, cette association a deux sources d'inspiration forte qu'il importe d'explicitier ici :

Le **COMMUNITY ORGANIZING**³⁴ : Le community organizing désigne des formes d'auto-organisation des habitants dans quartiers populaires pour améliorer les conditions de vie et favoriser des processus d'émancipation. Cette méthode a été théorisée par **Saul Alinsky**³⁵, **sociologue de Chicago**, considéré comme son père fondateur. Il s'agit de construire du pouvoir citoyen à travers les communautés, afin de devenir une sorte de contre-pouvoir capable de transformer les institutions (ou a minima de pouvoir entrer en *dialogue structuré* avec elles).

L'**ADVOCACY PLANNING** de **Paul Davidoff**^{36,37} : Il s'agit d'un courant de l'urbanisme participatif et des théories de la planification qui propose de renforcer le pouvoir des communautés défavorisées grâce à l'appui de professionnels de l'urbain. Les professionnels vont se retrouver aux côtés des habitants pour renforcer leurs capacités et - point important - ils ne sont pas payés par le bailleur ou un commanditaire, ce qui peut être perturbant. Ce positionnement modifie le jeu des acteurs qui peut aller jusqu'à perturber le pouvoir des groupes sociaux et économiques les plus favorisés. La pratique habituelle met souvent les professionnels en

³⁴ Community Organizing : https://fr.wikipedia.org/wiki/Community_organizing

³⁵ Saul Alinsky (1909-1972) fonde ses théories en temps de grande dépression et de grande pauvreté à Chicago - <https://journals.openedition.org/ris/318?lang=en>

³⁶ L'Advocacy Planning est une méthode proposée en 1965 par **Paul Davidoff**, parti d'un questionnement un peu impertinent « nous parlons de pauvres, de personnes désaffiliées et de minorités. Mais qui sont les clients concernés par la planification urbaine ? » : https://pauldavidoff.com/wp-content/uploads/2016/06/AboutPD_Advocacyplanning_MarkerandBaron_2010.pdf

³⁷ Et pour aller plus loin sur le renouveau de la méthode d'advocacy planning : voir le dossier réalisé sur le sujet dans le site Internet de CITEGO : https://www.citego.org/bdf_dossier-615_fr.html -

difficultés car devant jouer entre les divers intérêts en présence, ce qui rend complexe le positionnement. Le médiateur-facilitateur se classe dans les professions « intermédiaires » qui doivent naviguer dans cette complexité.

L'association **NEXT PLANNING** a été créée en 2012 à la suite de l'expérimentation des méthodes du community organizing (connu sous le nom de « projet ECHO »³⁸). Parmi les nombreuses campagnes citoyennes, des habitants de la Villeneuve de Grenoble avaient commencé à se mobiliser contre des menaces de démolition de logements sociaux. Next Planning s'est alors inspiré des méthodes de l'advocacy planning pour favoriser l'émergence d'un Atelier Populaire d'Urbanisme (APU) avec l'ambition de construire un contre-projet intitulé « projet urbain stratégique et démocratique ».

Grâce aux méthodologies de Community Organizing et d'Advocacy Planning, l'association a structuré des communautés d'habitants afin que ceux-ci fassent des propositions livrées aux pouvoirs locaux et aux bailleurs sociaux. Les propositions ont été portées par les habitants et – en période d'élections – ont été reprises par la municipalité de Grenoble à travers le processus participatif mis en place.

Quelques constats de cette expérimentation de Next Planning, dans une cité sociale qui est en pleine rénovation du bâti :

- Les experts qui ont l'habitude d'intervenir sur le logement et l'urbanisme ont été déstabilisés par des habitants qui leur demandaient d'abord de travailler sur les écoles de quartier. Les **enjeux éducatifs** – comme le signalait déjà le Rapport Dubedout – sont au cœur des préoccupations des habitants.
- Les structures de logements sociaux sont peu démocratiques car **elles dissocient ceux qui gèrent le logement de ceux qui y habitent**. Dès lors, les gestionnaires ont beaucoup de mal à respecter les normes sociales de ces habitats dits populaires. Un exemple ? Celui des balcons, qui devraient – selon les gestionnaires – être un endroit pour être au frais et mettre quelques plantes tandis que les habitants y développent d'autres usages, comme parfois la cuisine ou le stockage de matériel. La rénovation du bâti social devrait être l'occasion de transformer la culture de gestion en même temps que l'on transforme le bâti.
- **Les savoirs techniques sont survalorisés au détriment des savoirs sociaux**. Exemple concret : les usages des communautés qui viennent de régions du monde où il fait plus chaud sont souvent méconnus, voir dévalorisés comme le fait d'assombrir des pièces pour éviter la lumière ou de créer des courants d'air. Mais ces savoirs-là ne sont pas valorisés, pas pris en compte. Les personnes aux commandes n'écoutent que ceux qui parlent PEB et épaisseur de l'isolant ...

A partir de là, fort de leurs pratiques de terrain, **NEXT PLANNING** a développé des actions qui redonnent du pouvoir aux habitants de ces quartiers. Après avoir remporté plusieurs victoires qui ont permis de sauver une grande partie des logements sociaux de la Villeneuve et de

³⁸ Voir le livret de cette expérimentation <https://www.centres-sociaux.fr/files/2012/12/Livret-ECHO.pdf>

favoriser l'émergence un projet urbain qui prennent en compte les enjeux éducatifs et environnementaux, ils contribuent à des campagnes citoyenne pour **démocratiser le logement social**. Pour cela, ils s'inspirent des mouvements cités ci-dessus ET de ce que les Français nomment l'Habitat Participatif, c'est-à-dire l'Habitat Groupé en Belgique. Il s'agit tout à la fois de **créer des structures intermédiaires totalement libres** de leurs actions, donc non financées par les bailleurs sociaux, d'**organiser les habitants sur le long terme** pour leur redonner du pouvoir. **David Bodinier** constate « *Il faut que des structures s'implantent à long terme dans le quartier, sinon on va avoir des processus participatifs sur 2-3 mois pour recueillir la parole des habitants, ce qui est insatisfaisant. Il faut que les processus participatifs s'inscrivent dans un temps long pour faire face à toutes les difficultés d'aujourd'hui et de demain.* » ... C'est bien ici une **CULTURE PARTICIPATIVE** qui est à développer.

Il constate deux phénomènes concomitants : « *Les phénomènes d'individualisation, d'atomisation, de fragmentation, de crise, de migration, de pauvreté détruisent les communautés locales. C'est une réalité dans ces quartiers, mais ces phénomènes coexistent avec de la solidarité, de l'entraide* ». Le rôle d'une structure qui accompagne un processus participatif est donc bien de reconstruire le terreau pour permettre l'émergence de la participation. Mais cela se passe par étapes :

ETAPE 1 : Repérer les leaders sociaux au sein d'une communauté, c'est fondamental pour démarrer un processus participatif. « *Pour nous, le leader, la leadeuse, c'est celui.celle qui a une influence sur sa communauté. Ses actes sont suivis par sa communauté, elle est capable de mobiliser, capable de remplir une salle avec les personnes du quartier, ce que l'institution ne sait pas faire. Cette personne a acquis une place, de par son histoire, son ancrage dans le quartier, sa capacité à avoir résolu des conflits, ... a acquis un statut de leader pour de multiples raisons : religieuses, sociales, économiques ... historiquement, les leaders étaient plus faciles à identifier car ils avaient un statut. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus sous-marin et en particulier dans les quartiers populaires. Parfois les leaders eux-mêmes n'ont pas conscience de leur propre rôle* ». Souvent les institutions se raccrochent à des leaders institués, ceux qui ont été élus « *démocratiquement* », mais n'ont pas de voix crédible, légitime auprès des habitants. Un vrai leader démocratique se doit d'être en capacité de redonner le pouvoir à la communauté, pas de le garder dans ses mains.

ETAPE 2 : Former les leaders une fois identifiés et reconnus. En effet, « *des groupes de citoyens s'organisent autour de campagnes citoyennes, entre autres sur les enjeux de l'habiter et du logement, mais il leur manque souvent une expertise citoyenne pour comprendre toute la complexité des politiques publiques aujourd'hui. Il y a dès lors un décalage énorme entre la parole des personnes qui expriment leur vécu quotidien face à l'approche plus technique des politiques publiques. Ces deux langages ont du mal à se rencontrer* ». C'est le second rôle de ces structures intermédiaires non financées par le bailleur social : former des leaders sociaux pour que leur parole soit entendue, prise en compte dans la complexité de la réalité. « *Quand les citoyens commencent à comprendre toute l'organisation technique, alors on arrive à des résultats plus intéressants car le dialogue commence à monter en intérêts mutuels. Ces citoyens-ci sont alors mis en capacité de faire des propositions qui sont des sources d'innovation pour le bailleur social, sources de transformation de l'organisation. Aligner ces deux choses est compliqué car ce sont deux cultures différentes.* » Tiens, tiens voilà que resurgit le fameux alignement de planètes !

ETAPE 3 : Maintenir le processus participatif vivant. Ce sera le troisième rôle de cette structure intermédiaire, à travers plusieurs types d'actions :

Mener des campagnes citoyennes. Après avoir repéré les différents problèmes sociaux et les « colères » exprimés par les habitant.e.s, il s'agit de passer de l'expression individuelle à des formes d'organisation collective en proposant des assemblées d'habitants et des actions en direction des décideurs afin de négocier des victoires qui permettront de combattre le sentiment de résignation et de favoriser le renforcement du pouvoir d'agir.

Être un acteur relationnel. La structure intermédiaire, l'acteur de participation a pour rôle de créer du lien, de la relation entre les personnes, afin de renforcer la communauté. Les travailleurs de cette structure doivent donc avoir des compétences techniques et pédagogiques, mais surtout une énorme compétence relationnelle. Identifier les leaders d'un côté, mais aussi avoir des compétences en résolution de conflits et être en capacité d'utiliser des langages différents, pour coller à la *culture* de chacun.

S'appuyer et renforcer les structures d'entraide existantes, structures souvent informelles. Des gens peuvent donner de leur temps afin de permettre à d'autres de libérer du temps pour participer aux organes de participation mis en place. *« L'idée est de partir des réponses que les gens ont déjà développées dans leur vie quotidienne plutôt que d'inventer des réponses nouvelles. Il faut coller au plus près de la manière dont la communauté vit et s'organise. »*

Proposer des instances de démocratie auxquelles les habitants, s'ils le souhaitent, pourront prendre part. Varier les types d'instances, communiquer autour de celles-ci, mettre les conditions de la rencontre et de la convivialité (café-thé-biscuits), faire en sorte que ce soient les habitants eux-mêmes qui animent ces instances. A Grenoble, **David Bodinier** nous a fait part de 3 instances de participation, inspirantes pour Habitat et Participation.

Quatre instances participatives inspirantes

L'ATELIER POPULAIRE D'URBANISME (APU) est un espace d'organisation des habitants et leurs soutiens (comités d'habitants, associations, professionnels...) pour élaborer des projets d'urbanisme participatif qui défendent les intérêts des habitants des quartiers populaires. Il s'agit d'une structure intermédiaire animée sous la forme d'une permanence hebdomadaire par NEXT PLANNING qui permet de faire émerger des propositions et des projets dans le cadre du projet urbain.

Les **TABLES DE QUARTIER** sont des instances de participation citoyenne qui ont émergé à la suite du rapport rédigé par **Mohamed Mechemche** et **Marie Hélène Bacqué**³⁹ en 2013 pour une réforme radicale de la politique de la Ville. En s'inspirant de l'expérience des tables de quartier de Montréal, il s'agit d'un espace d'organisation des habitants et des associations pour mener des actions collective qui vise à améliorer les conditions de vie d'un quartier. Il s'agit bien ici de favoriser ce que l'on a nommé la **DEMOCRATIE CONTRIBUTIVE**, à travers des actions collectives.

L'ALLIANCE CITOYENNE⁴⁰ est une autre instance de participation dans les quartiers populaires de Grenoble. Créée à l'issue de l'expérimentation des méthodes du community organizing, il s'agit ici de permettre aux habitants de s'organiser pour pouvoir interpeller leurs élus face aux injustices sociales ou autres problèmes qui les concernent. A travers ces activités, les habitants se constituent peu à peu en sorte de syndicat d'interpellation, créant une forme de **DEMOCRATIE D'INTERPELLATION** à l'échelle locale.

PAS SANS NOUS⁴¹ est un mouvement issu de cette forme de **DEMOCRATIE D'INTERPELLATION**, avec la création de syndicats des quartiers populaires. Ce mouvement se veut tout à la fois force de proposition et d'interpellation vis-à-vis des pouvoirs publics, porte-voix des habitant.e.s et des acteurs.trices, appui des habitant.e.s et des collectifs locaux dans leur luttes et espaces de ressources, d'échanges et d'expérimentation. L'action et la philosophie de ce mouvement rejoint les actions Éducation Permanente d'Habitat et Participation, notamment à travers les actions « **AVEC VOUS**⁴² » mises en places dans des quartiers populaires.

A Grenoble, l'ensemble de ces structures forment un terreau de participation extrêmement fertile qui permet à des centaines d'habitant.e.s de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie et de contribuer à diffuser une culture de la participation qui est bien vivante. Alors que la participation institutionnelle est aujourd'hui souvent considérée comme étant à bout de souffle, ces expériences participent au renouvellement du champ de la participation, tout en s'inscrivant dans l'héritage du rapport Dubedout.



³⁹ <https://www.vie-publique.fr/rapport/33298-pour-une-reforme-radicale-de-la-politique-de-la-ville>

⁴⁰ Page wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Alliance_citoyenne

⁴¹ Mouvement "Pas Sans Nous" : <https://passansnous.org/qui-sommes-nous/>

⁴² Il s'agit des actions d'Éducation Permanente d'Habitat et Participation, notamment à travers le dispositif « **AVEC LES AUTRES** » mis en places dans 5 quartiers de logement social par le plan de cohésion sociale de la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Le CEFOC et le Réseau Brabançon pour le Droit au Logement. Cette démarche invite à la rencontre entre les habitant.es et les associations. Elle se fonde sur le récit des habitants les plus éloignés de la culture et de la citoyenneté. Le dispositif cherche à donner une place aux habitant.es dans leur ville et à les connecter avec leur propriétaire : les sociétés de logements publique. « Avec les autres » collecte les besoins singuliers pour les transformer en nécessité collective, voir en revendication pour prendre place dans la cité.

En conclusion

Cette rencontre est venue *pile poil* compléter de nombreuses intuitions d'Habitat et Participation, est venue nommer et « *méthodologiser* » notre proposition d'une **CULTURE PARTICIPATIVE** plutôt que ces one shots si souvent proposés (et tout en ne jetant pas le bébé avec l'eau du bain !)

Cela renvoie aussi aux visites d'expériences qu'Habitat et Participation a pu réaliser au milieu des années 2010, visites en Angleterre à la rencontre du « nouveau » modèle de Community Land Trust⁴³, un modèle d'habitat qui se crée à partie de la force, du pouvoir d'une communauté, ce qui était (et reste) relativement incompréhensible dans le mode latin qui est le nôtre.



Vidéo pour le développement des Community Land Trust en Région wallonne
L'avis de Bob Paterson <https://www.youtube.com/watch?v=ipPwNYFqdyQ&t=1240s>

« L'État n'est plus capable de produire du logement pour les Communautés. Par conséquent, nous devons revenir à nos propres capacités pour recréer des communautés équilibrées. Les Community Land Trust ont l'ambition de repérer les besoins des communautés et d'y répondre »⁴⁴ (Bob Paterson – Fondateur du CLT Holworthy).

Il reste encore à faire un dernier retour en arrière et à considérer l'évolution même des habitants, des personnes qui prennent part aux processus participatifs animés par Habitat et Participation. Sont-ils les mêmes qu'il y a 25 ans ? N'ont-ils pas eux aussi développé une autre « **CULTURE PARTICIPATIVE** » qui pourrait faire échos aux méthodologies « nouvelles » à mettre en place ? C'est ce que propose ce dernier chapitre.

⁴³ Un CLT est une organisation démocratique et sans but lucratif qui possède et propose du terrain au bénéfice des communautés (souvent pour y faire du logement, mais pas exclusivement) :

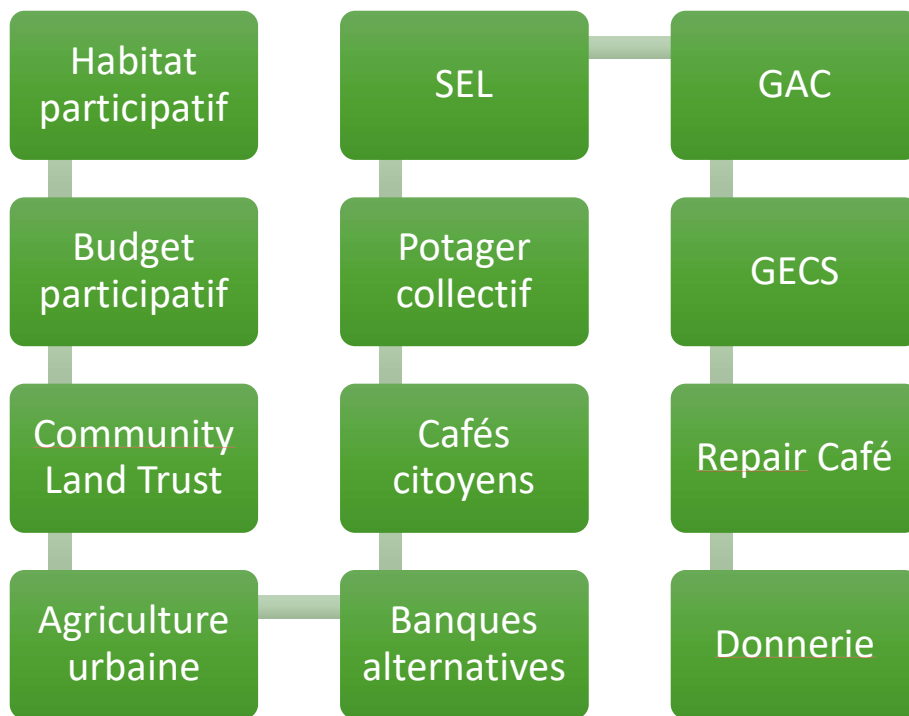
<https://www.communitylandtrusts.org.uk/about-clts/what-is-a-community-land-trust-clt/>

⁴⁴ Propos issus de la vidéo réalisée en 2014 par Habitat et Participation sur les CLTs en vue de leur développement en Région wallonne : <https://www.youtube.com/watch?v=ipPwNYFqdyQ&t=7s>

Vers un nouveau modèle de Culture de Participation

Un florilège d'initiatives « nouvelles »

Ces 25 dernières années, on découvre un florilège d'initiatives citoyennes-habitanes qui sont autant d'espaces de participation, avec en toile de fond des actions « différentes » de celles mises en place par le cadre sociétal actuel :



L'idée n'est pas ici de faire le tour de toutes ces initiatives ni de donner un panel exhaustif de celles-ci, mais de prendre conscience que, derrière ces initiatives, on peut identifier quelques invariants :

- Il s'agit d'initiatives (habitants – consommateur – agriculteur – citoyen d'une commune) permettant aux personnes de « **reprendre du pouvoir sur leur vie** »
- **La dimension « collective »** y est toujours présente, mais pas forcément la dimension « communautaire » - si l'on pose la distinction entre un collectif qui est une somme d'individus qui se choisissent, se cooptent contrairement à la communauté qui s'enracine dans un territoire donné.
- Ces initiatives, sans généralement toujours le porter en étendard, proposent des alternatives sociales ou sociétales qui sont autant de **critiques du modèle actuel**. Mais **de manière calme**, à la manière du film « Demain⁴⁵ », sans catastrophisme ni barricades.
- Enfin, la plupart de ces initiatives sont aussi tournées vers **les questions d'écologie et d'environnement** (économie de proximité, lien social, éviter de jeter, etc.)

⁴⁵ Film **Demain** (2015) de Cyril Dion et Mélanie Laurent - [https://fr.wikipedia.org/wiki/Demain_\(film,_2015\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Demain_(film,_2015))

Et s'il l'on remontait d'un étage, y aurait-il derrière ces initiatives une nouvelle forme de démocratie qui se dessine ?

L'ancien et le nouveau OOOOh !

Daniel Mignolet, après 25 années d'animations participatives à Habitat et Participation a posé le constat qu'il existe une forme d'évolution des modèles démocratiques au sein des groupes qu'il a animé, et donc également au sein de la société. Il n'est pas question ici de survaloriser un modèle par rapport à un autre, notamment parce que les échelles ne semblent pas les mêmes (grands groupes et grands projets versus petits groupes et petits projets), ce qui serait sûrement sujet à débat pour certain.e.s !

Démocratie représentative	Démocratie participative Démocratie contributive
Pouvoir : vote – délégation - verticalité	Pouvoir : collectif diffus - horizontalité
Décision : majorité simple ou pondérée	Décision : consensus & consentement (sociocratie, etc.)
Gestion : grands groupes & grands projets	Gestion : petits groupes & petits projets
Partage de la Valeur Ajoutée : sur base légale & définie	Partage de la Valeur Ajoutée : appartient au collectif ou appartient à la terre elle-même (les « communs »)
Principe : égalité	Principe : équité
Ethique : principe de responsabilité	Ethique : principe de conviction
Contrôle : organe externe - neutre	Contrôle : par les pairs

Nouvelle culture ... Mais quelle culture ?

Enfin, **Daniel Mignolet** (H&P) a énoncé une série d'éléments de cette « nouvelle » culture qui seront sûrement sujet à débat ou discussion au sein de groupes ou de collectifs. Il ne s'agit nullement de jugement de valeurs, mais d'éléments relevés à travers une pratique professionnelle tant à Bruxelles qu'en Région wallonne.

Culture de l'urbain

Culture des réseaux

Culture du temps réel, de la temporalité courte

Culture de l'incertitude

Culture de la solidarité « chaude »

Culture du plaisir (fusion du ludique et de l'opérationnel)

Culture des appartenances diverses

Culture de la légitimité de l'action immédiate

Culture du changement et de la contradiction
Culture de l'opportunité (de projet)
Culture du volontariat (rejet des professionnels)
Culture de l'apolitisme idéologique
Culture environnementaliste
Culture de l'action face au concept
Culture du refus de s'inscrire dans des structures définies
...

Vers un essai de conclusion « politique »

Comment conclure une telle étude qui semble plus ouvrir des tas de portes que de donner une ligne directrice concernant la participation citoyenne-habitante, à partir de la pratique d'Habitat et Participation ces 25 dernières années ?

Tout d'abord, il s'agit de remettre les éléments du puzzle ensemble pour gagner en vision globale autour de ces formes de démocratie abordées tout au long de cette étude.

Après un refus poli de définir, nous sommes arrivés à la conclusion que la participation avait à voir aujourd'hui avec 3 modèles de démocratie : la **DEMOCRATIE DELIBERATIVE** – la **DEMOCRATIE DIRECTE** et la **DEMOCRATIE COLLABORATIVE**, appelée aussi **CONTRIBUTIVE**.

Ces 3 modèles n'ont pas été contestés, mais enrichis par des éléments glanés au fil des rencontres, pratiques, expériences ...

- Ita Gassel insiste sur la **DIMENSION CULTURELLE**, qui n'est jamais neutre politiquement. Monsieur Dubedout, dans son rapport, insiste bien sur la mutation intellectuelle et *culturelle* nécessaire pour démocratiser la ville. David Bodinier renforce cela en expliquant qu'il faut éviter de survaloriser les savoirs techniques au détriment des *savoirs sociaux* issus des habitudes de vie des gens. Ce qui est au cœur de ces réflexions, est de nous amener vers une **DEMOCRATIE VIVANTE** qui s'inscrit dans un travail de refondation symbolique et parfois également de rapport à l'histoire, à son histoire comme habitant de ce monde.
- Nos 3 expériences-phares rejoignent le travail de Next Planning quant à la **DIMENSION FORMATION ou EDUCATION PERMANENTE**, avec des méthodologies propres à chaque contexte. L'objectif est toujours de former les personnes, former les leaders. euses car il est impossible de « prendre part » sans montée en compétences nous signale *David Bodinier*. Si l'on veut sortir d'un modèle « faire POUR » pour aller vers un modèle « faire AVEC », cette montée en compétences, avec l'apprentissage de la complexité des matières s'avère indispensable. Considérer que les personnes non expertes ne sont pas capables de comprendre cette complexité est leur faire affront ... Mais il faut du temps, ce qui est souvent la denrée rare des processus participatifs – ne rencontre pas toujours le besoin aussi d'agir en situation d'urgence. C'est bien ce qui a été vu à Grenoble avec Next Planning, c'est exactement le cheminement suivi

lors de l'étude Habitat Léger avec *Vincent Wattiez*. Il s'agit ainsi de se diriger vers une **DEMOCRATIE D'INTERPELLATION**.

- Cet empowerment s'articule aussi autour de la **DIMENSION D'ORGANISATION COLLECTIVE** : s'organiser pour *faire* ensemble, pour *décider* ensemble (sociocratie), voire pour apprendre à *penser* ensemble (Cooperative learnings). Cette organisation n'est pas neutre car elle renvoie pour certains à l'identification de leaders sociaux (*Saul Alinsky*) ; pour d'autres, il s'agit de mettre en place des formes plus horizontales de partage du pouvoir. Dans tous les cas, les éléments théoriques rattachent ces formes de pouvoir à une nécessaire *légitimité* de ce pouvoir (termes de *Pierre Calame*), légitimité indispensable pour l'exercice de ce pouvoir, dans une forme de redistribution de celui-ci, même s'il est détenu par des leaders sociaux. Il s'agit alors d'implémenter une **DEMOCRATIE DE COOPERATION**.

Enfin, voici quelques points de tension qui sont apparus au fil de cette étude et pourraient donner lieu à de beaux débats dans les chaumières, au coin du feu, *si par une nuit d'hiver un voyageur*⁴⁶ vient vous voir ...

Débats avec votre voyageur ...

Cher voyageur ... Je me questionne sur le fait que, d'un côté, le monde d'aujourd'hui montre que les outils de gestion de collectif veulent une forme horizontale et d'égalité entre les membres de ce collectif. Je ne suis pas dupe et je sais bien que l'égalité n'existe pas, ce que voudrait me faire croire les formes de démocratie représentative. Mais bon, au seuil de cette étude, je croise les pas de Saul Alinsky et de David Bodinier qui me disent qu'il faut travailler avec les leaders sociaux et les former pour une montée en compétences indispensable pour entrer en dialogue « crédible » avec le pouvoir. Comment puis-je concilier ces deux approches qui me semblent un peu antinomique ???

Cher voyageur ... Je perçois parfaitement que l'espace urbain, l'espace collectif est hautement politique et que rien de ce qui est mis en place dans cet espace urbain ne peut être conçu à la légère, comme s'il existait une forme de neutralité technique ou experte. Mais lorsque je parle d'habitat groupé, suis-je encore en train de parler de politique ? L'Habitat Groupé a-t-il un vrai « pouvoir » politique de transformation sociale ? Ou, si tu préfères ... Est-ce que toute forme de participation a une dimension politique ? un impact politique ? Si la participation dans l'espace public est éminemment politique comme le signale Marie-Sophie Banville qui parle des charrettes urbanistiques, est-ce que toutes les formes de participation ont cette dimension ?

Cher voyageur ... Depuis les débuts d'Habitat et Participation, nous oscillons entre une approche méthodologique et une approche politique de la participation. Je sens bien que le dialogue entre ces deux « pôles » n'est pas forcément un long fleuve tranquille, que les politiques ne nous appellent que pour notre « boîte à outils », en espérant que nous n'amènerons pas la dimension « politique » dans notre sillage. Comment concilier les deux ?

⁴⁶ *Se una notte d'inverno un viaggiatore*, Italo Calvino, ed. Einaudi, Torino, 1979, P 276

Comment rester un acteur de participation institutionnelle (sans jeter le bébé avec l'eau du bain) en y apportant une dimension plus « politique » ? Par ailleurs, à force de lancer des processus participatifs à jet continu, ne risque-t-on pas de « fatiguer » les habitants à travers des sur-sollicitations qui ne leur donnent que l'illusion du pouvoir ?

Cher voyageur ... Je suis persuadée que la « *Production Sociale de l'Habitat* » (c'est-à-dire quand les habitants « produisent » leur habitat, produisent la ville) est une troisième voie à développer (à côté de la production de logement par le secteur public et par le secteur privé). Mais voilà, en Belgique, nous fonctionnons en silo et les habitants-citoyens que nous accompagnons à Habitat et Participation ne sont pas soutenus activement (la fameuse *subsidiarité active* de Pierre Calame) ni par les pouvoirs publics ni par les associations pour développer « leurs » solutions à eux. Comment inverser la tendance ? Comment créer une *mutation intellectuelle et culturelle* pour reprendre les propos de Monsieur Dubedout ?



Sources de cette étude

Bibliographie

CALAME Pierre, *Petit traité de gouvernance*, éd. Charles Léopold Mayer, France, 2023, P 220.

CALVINO Italo, *Se une notte d'inverno un viaggiatore*, ed. Einaudi, Torino, 1979, P 276

DELESPESE Max, *Participer : Folie contre Sagesse*, in Manuel d'accompagnement de l'Exposition Habitat et Participation; 1985, PP 11-12.

DODEUR Evelyne, BRAET Laurence, Syllabus de **formation Projets Participatifs dans l'Habitat et Intelligence collective**, 2018.

DUBEDOUT Hubert, *Ensemble, refaire la ville*, rapport au Premier ministre du Président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, éd. La document française, coll. Des rapports officiels, France, 1983, P 122 -

<https://conseilcitoyen75014.files.wordpress.com/2017/04/rapport-dubedout-ensemble-refaire-la-ville-1983.pdf>

MARTIN Nicole, *Aménager une Place – sensibilisation et initiation à une méthodologie d'aménagement des places de village en développement rural*, Habitat et Participation, 1992, PP64

MAZEAUD Alice et NONJON Magali, *Le marché de la démocratie participative*, éd. Du Croquant, série Sociopo, 2018, 365p.

Articles cités

GASSEL Ita, In *Recherche-action participative à la Cité du Coq* – document 4 – année 1992 par Ariane El Omeiri / Ita Gassel / Joseph Licata (GRAP) – P. 57

Perspective Brussels, *Participation culturelle mesurée et observée* de About.Brussels rédigée en janvier 2021.

https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/ab3_pratculturel_bbp_final_fr_050121.pdf

BACQUE Marie-Hélène, BIEWENER Carole, « *L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ?* », *Idées économiques et sociales*, 2013/3 (N° 173), p. 25-32.

DOI : 10.3917/idee.173.0025. URL : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.htm>

BLONDIAUX Loïc, *La démocratie participative, sous conditions et malgré tout - Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique*, in *Mouvements* 2007/2 (n°50) PP 118 à 129 - <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2007-2-page-118.htm>

Sites Internet (ressources ou acteurs de participation) à consulter

ADVOCAY PLANNING (dossier CITEGO) : https://www.citego.org/bdf_dossier-615_fr.html

ALINSKY SAUL (école de Chicago): <https://journals.openedition.org/ris/318?lang=en>

ALLIANCE CITOYENNE : https://fr.wikipedia.org/wiki/Alliance_citoyenne

ARNSTEIN Sherry : https://fr.wikipedia.org/wiki/Sherry_Arnstein

BOEKE Kees : https://fr.wikipedia.org/wiki/Kees_Boeke

CENTRES SOCIAUX (BXL) : <https://www.centres-sociaux.fr/files/2012/12/Livret-ECHO.pdf>

COLLECTIF HALE : <https://www.habiterleger.be/>

COMMUNITY ORGANIZING : https://fr.wikipedia.org/wiki/Community_organizing

DAVIDOFF Paul (Advocacy Planning) : https://pauldavidoff.com/wp-content/uploads/2016/06/AboutPD_Advocacyplanning_MarkerandBaron_2010.pdf

FONDATION RURALE DE WALLONIE : <https://www.frw.be/>

JOHNSON David W. et JOHNSON Roger T., <http://www.co-operation.org/what-is-cooperative-learning>

KARPMAN (le triangle de) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Triangle_dramatique

Maison de la Participation à Anderlecht : <https://participation-anderlecht.be/spip.php?lang=fr>

Maison de la Participation à Bruxelles-Ville : <https://www.bruxelles.be/directory-2724>

MOUVEMENT PAS SANS NOUS : <https://passansnous.org/qui-sommes-nous/>

Periferia : <https://periferia.be/db-bp/>

RBDL : <https://www.rbdl.be/>

SAWb : <https://saw-b.be/>

SUBSIDARITE ACTIVE (Pierre Calame) : <http://www2.institut-gouvernance.org/en/analyse/fiche-analyse-32.html>

TRIGALET Paul : <https://syndicatdeslocataires.wordpress.com/2016/06/11/paul-trigalet-le-chevalier-des-precaires/>

Vidéo à consulter

Production Sociale de l'Habitat par Urbamonde :

<https://www.youtube.com/watch?v=FB8qrJkvXoY&t=3s>

Film DEMAIN de Cyril Dion et Mélanie Laurent :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Demain_\(film,_2015\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Demain_(film,_2015))

Fiche de Présentation

Cette étude reprend 25 années et plus de pratique de participation sous toutes ses formes (institutionnelles, non institutionnelles, empowerment, etc.) à Habitat et Participation. L'objectif était tout à la fois de retracer ce parcours pour ceux et celles qui seront amené.e.s à collaborer avec l'association, mais aussi de remettre en débat et en perspective certaines actions ou réflexions qui ont accompagnés le parcours de l'association.

A l'évidence, le monde change et les pratiques aussi, mais il reste des invariants, des socles communs sur lesquels on peut s'appuyer, même si les mots changent ou la manière d'envisager les rapports de pouvoir au sein de notre société en 2023. Le fait que le Rapport **Dubedoux** - Maire de Grenoble ayant porté la participation citoyenne à un haut niveau - ait été produit au moment de la création d'Habitat et Participation (1983) ET qu'une visite d'expériences de ce qui se passe à Grenoble ait pu être réalisée en 2023 autour des questions de participation citoyenne ne peut être le fait du hasard – RIRE !

Alors, à qui s'adresse cette étude qui retrace « *notre* » histoire ? A tous ceux et toutes celles qui ont déjà sans doute un peu bourlingué avec ou sans nous autour de ces questions, concepts, réflexions. Qu'il ou elle soit chercheur.se, expert.e, animateur.trice, habitant.e, etc. Sans cela, cette étude paraîtra éloignée du vécu quotidien de celui ou celle qui veut « *simplement* » participer à une réunion de comité de quartier.

Sans doute qu'une lecture de bout en bout pourrait s'avérer fastidieuse parce que chaque partie est très dense. **En conséquence de quoi**, nous vous conseillons de vous rappeler du début de cette étude ...

« La participation ... Un mot unique, c'est comme un seul café sur une place, on ne peut pas se fâcher avec le patron. En conséquence de quoi, il ne faut pas moraliser les mots du mouvement participatif, il faut les multiplier, en inventer de nouveaux, enrichir peu à peu la culture de la participation » (Pierre Mahey)

... Et de ne pas oublier d'aller vous servir un, deux, voire trois petits cafés afin de siroter calmement ce parcours qui a été le nôtre et qui servira peut-être de guideline pour ceux et celles qui se lanceront dans la mise en place de processus participatifs.

Bon courage ! Bon amusement !
L'équipe d'Habitat et Participation

010/45.06.04 – contact@habitat-participation.be
<https://www.habitat-participation.be/>